



Master 2 Économie du développement
Gouvernance des Organisations pour le Développement International
Parcours : Projets Internationaux de Développement

MÉMOIRE
**Étude comparative des effets de l'accord de libre-échange
entre le Pérou et l'Union Européenne**

GUEVARA OROSCO Diego
Sous la direction de BERTHAUD Pierre

Septembre 2021

Avertissement

La Faculté d'économie de l'Université Grenoble Alpes n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires des candidats au Master ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Le mémoire est un essai d'application des méthodes et outils acquis au cours de la formation.

Il ne saurait donc être considéré comme un travail achevé auquel la Faculté conférerait un label de qualité qui l'engagerait.

Ce travail est considéré *a priori* comme un document confidentiel qui ne saurait être diffusé qu'avec le double accord de son auteur et, le cas échéant, de l'organisme de stage.

Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de mémoire Monsieur Pierre Berthaud, pour son aide et ses commentaires au cours de l'élaboration de ce mémoire.

Je tiens également à remercier ma famille pour leur support moral tout au long de mes études et mon frère Ricardo pour son soutien dans la collecte des données pendant toute la rédaction de ce mémoire.

Sommaire

Avertissement	1
Remerciements	2
Liste des sigles et acronymes	4
Liste des tableaux	5
Liste des figures	5
INTRODUCTION	6
CHAPITRE I : ANALYSE INTRODUCTIVE INTERNE	8
1. Le Pérou et l'Union européenne : Contexte Général	8
2. Accord Commerciale entre le Pérou et l'Union Européenne	20
CHAPITRE II : ANALYSE DES FLUX COMMERCIAUX ENTRE LE PEROU ET L'UNION EUROPEENNE	28
1. Indices du Commerce Extérieur	29
2. Matrice de Classification	37
CONCLUSIONS	50
Bibliographie.....	52
Annexes	54
Table des matières	57

Liste des sigles et acronymes

ACR : Indice d'Avantages Comparatifs Révélés

ALE : Accord de Libre-Échange

BCRP : Banque Centrale de Réserve du Pérou

CAN : Communauté Andine

DCR : Indice de Désavantages Comparatifs Révélés

INEI : Institut National de Statistiques et d'Informatique de la République du Pérou

IC : Indice de Complémentarité

IS : Indice de Spécialisation

Mercosur : Marché commun du Sud

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

PIB : Produit Intérieur Brut

SH : Système Harmonisé

UE : Union Européenne

Liste des Tableaux

Tableau 1. Principaux indicateurs économiques du Pérou	10
Tableau 2. Principaux produits exportés du Pérou vers le monde (2019)	12
Tableau 3. Principaux produits importés par le Pérou depuis le monde (2019)	13
Tableau 4. Principaux indicateurs économiques de l'UE	15
Tableau 5. Principaux produits exportés par l'UE vers le monde (2019)	19
Tableau 6. Principaux produits importés par l'UE depuis le monde (2019)	20
Tableau 7. Évolution de la production par secteur (%) (Répartition de la valeur ajoutée totale entre parenthèses)	24
Tableau 8. Nombre et participation de sous-positions avec ACR > 1 dans les exportations péruviennes (2006)	30
Tableau 9. Nombre et participation des sous-positions avec un DCR > 1 aux importations de l'UE (2006)	31
Tableau 10. Nombre et participation des sous-positions avec un IS > 1 dans les exportations péruviennes vers l'UE (2006)	32
Tableau 11. Nombre et participation de sous-positions avec ACR > 1 dans les exportations péruviennes (2019)	33
Tableau 12. Nombre et participation des sous-positions avec un DCR > 1 aux importations de l'UE (2019)	34
Tableau 13. Nombre et participation des sous-positions avec un IS > 1 dans les exportations péruviennes vers l'UE (2019)	35
Tableau 14. Matrice de classification (2006-2012) - Premier quadrant	40
Tableau 15. Matrice de classification (2006-2012) - Deuxième quadrant	41
Tableau 16. Matrice de classification (2006-2012) - Troisième quadrant	42
Tableau 17. Matrice de classification (2006-2012) - Quatrième quadrant	42
Tableau 18. Matrice de classification (2013-2019) - Premier quadrant	44
Tableau 19. Matrice de classification (2013-2019) - Deuxième quadrant	45
Tableau 20. Matrice de classification (2013-2019) - Troisième quadrant	46
Tableau 21. Matrice de classification (2013-2019) - Quatrième quadrant	46

Liste des Figures

Figure 1. PIB (\$ US constants de 2010 et % annuel) – Pérou, 2001-2020	10
Figure 2. Balance commerciale du Pérou, 2000 et 2019 (en millions de dollars)	11
Figure 3. PIB (\$ US constants de 2010 et % annuel) – UE, période 2001-2020	16
Figure 4. Balance commerciale de l'UE28, 2013 et 2019 (en millions d'euros)	17
Figure 5. Commerce de biens extra UE28, 2019 (en %, part des exportations/importations de l'UE28)	18
Figure 6. Principaux acteurs du commerce extérieur de biens, 2019 (en millions d'euros)	18
Figure 7. Matrice de classification pour les 30 principaux marchés (2006-2012) ...	39
Figure 8. Matrice de classification pour les 30 principaux marchés (2013-2019) ...	43

INTRODUCTION

Des études empiriques et des propositions théoriques assurent que la libéralisation des échanges profite à la croissance économique des pays. La libéralisation des flux commerciaux consiste, en grande partie, à réduire les restrictions tarifaires entre partenaires. Au fil du temps, ces négociations ont évolué. Par la suite, ils ont inclus la promotion de la libre circulation sur le marché des capitaux propriété intellectuelle, les homologations sanitaires ou la standardisation des biens, engagements en matière développement durable, investissement, transfert de technologies, etc. À cet égard, il convient de noter que les travaux de l'OMC ne se limitent pas au seul commerce biens et services (Abbas, 2006).

Dans le cadre de ces accords de libre-échange, je vais envisager d'étudier les flux commerciaux entre le Pérou et l'Union européenne afin de déterminer quels étaient les avantages ou désavantages obtenus avec la signature de l'accord, ainsi que leur impact sur les secteurs économiques. Les raisons d'étudier la structure du commerce entre le Pérou et l'UE sont les suivantes : Premièrement, les relations entre les pays développés (exportateurs de produits manufacturés) et les pays en développement (exportateurs des matières premières). L'analyse de cette interdépendance implique pour chaque partenaire commercial la mise en place des politiques de développement à long terme sur la réduction de la pauvreté et le renforcement de la coopération économique mondiale. Deuxièmement, il est pertinent d'effectuer un travail académique qui traite des effets de la signature d'un ALE sur les industries locales. C'est de cette affirmation que découle le principal sujet couvert par cette étude. C'est-à-dire que si nous prenons comme point de départ la politique de libéralisation du commerce, c'est possible établir, comme hypothèse principale, que l'entrée en vigueur d'un accord commercial modifie la structure des flux commerciaux. Je pense donc que certains secteurs économiques ont été délaissés à la suite de cet accord, au détriment d'autres favorisés.

Dans la littérature académique, la plupart des études portant sur le degré d'impact des traités commerciaux ne comportent pas d'analyse comparative entre la période antérieure à la mise en place de l'ALE et celle postérieure. La présente étude analyse l'évolution des flux commerciaux avant et après la signature de tels accords, de cette façon, une dimension comparative est ajoutée à l'analyse. Afin de comprendre la dynamique du commerce entre le Pérou et l'UE et d'identifier les secteurs qui ont été

affectés au Pérou, cette recherche analyse les flux commerciaux de manière exhaustive en utilisant des indicateurs du commerce international et l'élaboration d'une matrice de classification pour deux périodes : soit celle de 2006-2012 et celle de 2013-2019. Ceci permet d'élargir l'éventail des ressources pour la prise de décisions en faveur de politiques commerciales favorisant des produits.

La présente étude comprend deux parties. Dans la première partie, une description générale de l'activité économique et des flux commerciaux correspondant au Pérou et à l'Union européenne sera réalisée. Par ailleurs, une brève description du contenu de l'accord sera donnée, en considérant ses implications, et les études qui ont été faites sur cet accord seront également étudiées. La deuxième partie comprend deux sous-sections. Dans la première, les calculs des indicateurs du commerce extérieur seront effectués pour déterminer les tendances en matière d'exportation ou d'importation de produits en provenance de Pérou et de l'Union européenne pour les années 2006 et 2019, ainsi que pour déterminer le degré de spécialisation et de la complémentarité. Ces indices sont les suivants : Avantages Comparatifs Révélés (ACR), Désavantages Comparatifs Révélés (DCR), Indice de Spécialisation (IS) et Indice de Complémentarité (IC). Je procéderai ensuite à l'élaboration de deux matrices, pour les périodes de 2006-2012 et de 2013-2019, dans le but d'identifier les produits qui profitent de la relation commerciale ainsi que ceux susceptibles de bénéficier de la croissance de la demande de produits venant de l'Union européenne. Enfin, les éléments analysés seront rassemblés pour tirer les conclusions de l'étude.

CHAPITRE I : ANALYSE INTRODUCTIVE INTERNE

Ce chapitre s'attachera à montrer les aspects les plus pertinents des économies péruviennes et de l'UE, ainsi que les flux commerciaux de chacune d'entre elles. Dans la première partie de cette partie de l'étude, l'objectif est de connaître les performances économiques et les principales bases qui soutiennent la croissance de chaque partenaire commercial. Par ailleurs, la dimension commerciale fournira un aperçu complet de la structure commerciale par secteurs économiques du bloc européen et de l'économie péruvienne.

La deuxième partie de l'étude porte sur le contenu de l'accord commercial entre le Pérou et l'Union Européenne (UE)¹ qui a été signé le 26 juin 2012 à Bruxelles, en Belgique, et est entré en vigueur le 1er mars 2013. Les objectifs de cet accord ne sont pas seulement commerciaux, c'est pourquoi cette partie de l'étude aussi identifie les implications de cet ALE. Par ailleurs, cette partie comprend les études réalisées par les organismes publics péruviens et européens dans le cadre de l'évaluation pré et post accord.

1. Le Pérou et l'Union européenne : contexte général

Le Pérou maintient une économie ouverte, caractérisée par des niveaux tarifaires bas et peu de restrictions au commerce international. Selon le rapport du Secrétariat de l'OMC le ratio du commerce au PIB était de 48,0% en 2018 ou plus de 60% des exportations sont constituées de produits miniers. Le rapport souligne le fait qu'une macroéconomie solide et une demande intérieure soutenue ont été à la base d'une croissance soutenue du PIB réel. L'Union européenne, selon les mêmes principes économiques, maintient une économie ouverte. Selon le rapport du Secrétariat de l'OMC l'UE poursuit "une politique commerciale équilibrée et novatrice pour maîtriser la mondialisation", cela implique que cette nouvelle génération d'accords doit promouvoir les principes du développement durable (protection de l'environnement, des travailleurs, la protection sociale, les droits fondamentaux et la performance

¹ Initialement, l'accord commercial devait être signé entre la Communauté Andine, CAN (composée de la Bolivie, de la Colombie, de l'Équateur et du Pérou) et l'Union européenne. En raison des politiques des États bolivien et équatorien, les négociations ont dû être menées pays par pays.

économique). Je vais ensuite aborder les aspects économiques à partir d'un aperçu général et mettre en évidence la dynamique commerciale de chaque partenaire.

1.1. Pérou

Cette sous-partie s'attachera à cerner la situation démographique, économique et commerciale du Pérou d'un point de vue général afin de pouvoir comprendre les résultats de cette étude portant sur l'accord de libre-échange (ALE) entre l'Union Européenne (UE) et le Pérou. Le contenu sera principalement basé sur les données l'INEI (Institut National de Statistiques et d'Informatique du Pérou), le Banque centrale de réserve du Pérou (BCRP) et la Banque Mondiale.

1.1.1. Information générale du Pérou

La République du Pérou est un pays de 1 285 215 km² situé à l'ouest de l'Amérique du Sud. Depuis juillet 2021, son président est José Pedro Castillo Terrones. La monnaie officielle du pays est le sol, émis par la Banque Centrale de Réserve du Pérou (Banco Central de Reserva del Perú dit BCRP). Selon l'Institut National de Statistiques et d'Informatique (Instituto Nacional de Estadística e Informática dit INEI) du Pérou, la population péruvienne s'élevait en 2019 à 32 millions 131 habitants. En 2030, la population devrait être d'environ 36 millions, en 2040 de 38 millions et en 2050 de 39 millions. Le Pérou est donc le cinquième pays d'Amérique latine en termes d'habitants après le Brésil, le Mexique, la Colombie et l'Argentine.

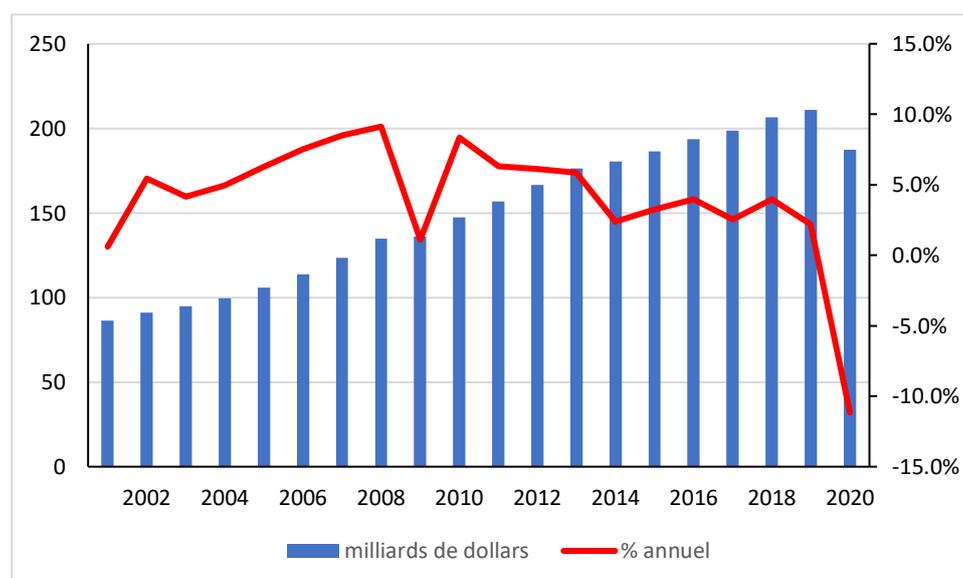
Selon l'INEI, en 2007, le nombre de chômeurs (population active sans emploi) s'élevait à 709.000 et en 2019 le nombre de chômeurs s'élève à 697000 personnes. Il faut remarque donc que le taux de chômage a diminué entre les deux périodes. Par ailleurs, il convient de noter qu'il y a une baisse du taux de population en situation de pauvreté sur la période 2007-2019. En effet, selon, l'INEI, ce taux qui était de 42,4% en 2007 a diminué à 20,2% en 2019. Toutefois, ce taux est nettement plus élevé dans les zones rurales (40,8% en 2019) que dans les zones urbaines (14,6% en 2017).

Tableau 1. Principaux indicateurs économiques du Pérou

Indicateurs économiques	2017	2018	2019
PIB (\$ US constants de 2010), milliards	198,5	206,4	210,8
Croissance du PIB (% annuel)	2,52	3,98	2,15
PIB par habitant, (\$ PPA internationaux constants de 2011)	12506,53	12782,38	12847,89
Fabrication, valeur ajoutée (% du PIB)	12,97	13,20	13
Chômage, total (% de la population) (estimation modélisée OIT)	3,35	3,18	3,03
Inflation, prix à la consommation (% annuel)	2,80	1,32	2,14
Balance extérieure de biens et services (% du PIB)	1,93	1,75	1,00
Investissement direct étranger, entrée nette (% du PIB)	3,25	2,92	3,89

Source : La Banque Mondiale. Indicateurs du développement mondial.
Élaboration propre.

Par ailleurs, l'économie péruvienne a vu une croissance forte sur la période 2001-2013, qui n'a été touché que par la crise financière de 2008 et dont les effets se sont reflétés dans le taux de croissance de 2009. Concernant le PIB réel (prix constant 2010), il s'élevait à 86 milliards USD en 2001 et à 187 milliards USD en 2020, soit une augmentation de 117% sur la période. Toutefois, il convient de noter qu'en raison de la pandémie causée par le covid-19, le taux de croissance a été réduit de 11,1 % en 2020 (voir figure 1).

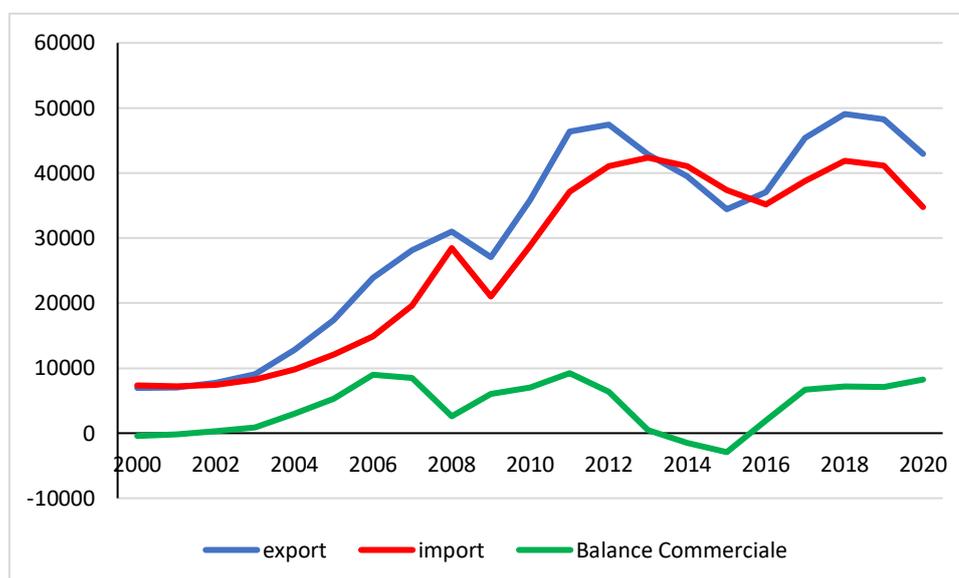
Figure 1. PIB (\$ US constants de 2010 et % annuel) – Pérou, 2001-2020

Source : La Banque Mondiale.
Élaboration propre.

1.1.2. Informations commerciales du Pérou

Après avoir étudié la situation démographique et économique du Pérou, je vais étudier la situation commerciale du Pérou sur le période 2000 - 2020. Selon le BCRP (Banque Centrale de Réserve du Pérou), les exportations péruviennes s'élevaient en 2000 à 6.954 millions de dollars US tandis que les importations étaient estimées à 7.357 millions de dollars US, soit un déficit de la balance commerciale de 402 millions de dollars US. En 2019, les exportations péruviennes s'élevaient en 48.223 millions de dollars US tandis que les importations étaient estimées à 41.105 millions de dollars US, soit un excédent de la balance commerciale de 7.118 millions de dollars US. Sur la période, seules les années 2000, 2001, 2014 et 2015 se voient marquer par un déficit de la balance commerciale du Pérou, respectivement 402 millions de dollars US, 178 millions de dollars US, 1 509 millions de dollars US et 2 916 millions de dollars US.

Figure 2. Balance commerciale du Pérou, 2000 et 2019 (en millions de dollars)



Source : Banque centrale de réserve du Pérou (BCRP).
Élaboration propre.

Premièrement, les principaux partenaires commerciaux sont présentés du Pérou. Selon les données de la base des Nations Unies Comtrade, que j'ai aussi utilisé pour calculer les indicateurs de la partie 2, en 2006, le premier pays destinataire des exportations péruviennes est les États-Unis (5.707.486.624 dollars US soit 24% des exportations totales), suivi de la Chine (9.5%), de la Suisse (7.1%), du Canada (6,8%) et du Chili (6%). Il faut remarque qu'aucun État membre de l'UE ne fait partie de ces pays. Les

seuls pays qui apparaissent dans le top 10 des destinations d'exportation du Pérou sont : L'Allemagne qui apparaît à la huitième place (3,4%), l'Italie à la neuvième place (3,3%) et l'Espagne à la dixième place (3,2%). Concernant les importations du Pérou, elles proviennent dans l'ordre des pays suivants : États-Unis (16,4%), Brésil (10,4%), Chine (10,3%), Équateur (7,1%), Colombie (6,2%), Chili (5,6%), Argentine (5,2%), Japon (3,7%), Venezuela (3,6%) et Mexique (3,4%). Il faut préciser l'inexistante représentation des pays de l'UE et la plus grande représentation des pays d'Amérique latine comparées aux exportations.

En 2019, soit sept ans après la signature de l'ALE entre le Pérou et l'UE, la situation a changé. Au niveau des exportations péruviennes en 2019, les dix principaux partenaires du Pérou sont dans l'ordre : la Chine (29,4%), les États-Unis (12,5%), le Canada (5,2%), la Corée du Sud (4,9%), la Suisse (4,9%), le Japon (4,3%), l'Inde (3,9%), le Brésil (3,1%), les Pays-Bas (3,1%) et Chili (2,8%). Concernant les importations du Pérou en 2019, les dix principaux partenaires du pays sont les suivants : la Chine (24,2%), les États-Unis (20,8%), le Brésil (5,7%), le Mexique (4,4%), l'Argentine (4,2%), le Chili (3,2%), la Colombie (3,1%), l'Équateur, (3%), l'Allemagne (2,7%) et le Japon (2,5%). Toutefois, ces chiffres sur la période 2006-2019 montrent surtout que les deux grands partenaires commerciaux du Pérou sont la Chine et les États-Unis. Par ailleurs, l'importance des relations entre le Pérou et la Chine entre le 2006 et 2019 aux dépens notamment des États-Unis est aussi à noter.

Deuxièmement, je vais intéresser aux principaux produits exportés par le Pérou. Il s'agit en grande partie de minerais. En 2019, selon les données de la base Comtrade des Nations Unies, les dix principaux produits exportés par le Pérou étaient les suivants:

Tableau 2. Principaux produits exportés du Pérou vers le monde (2019)

N°	Sous-position	Description	Valeur (US\$)	Percentage
1	260300	Minerais et concentrés de cuivre Métaux ; or, non monétaire, sous forme brute (mais pas en poudre)	12191877269	26.4%
2	710812		6750540738	14.6%
3	260800	Minerais et concentrés de zinc	1634039033	3.5%
4	740311	Cuivre ; affiné, sous forme brute, cathodes et sections de cathodes	1620254100	3.5%
5	230120	Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets ; de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques	1526448590	3.3%

		Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de biodiesel, non brutes, non usagées ; préparations n.c.a., contenant en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ;		
6	271019	huiles et préparations non légères	1461770815	3.2%
7	260111	Minerais de fer et leurs concentrés ; non agglomérés	978979994	2.1%
8	260700	Minerais et concentrés de plomb	977934948	2.1%
		Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de biodiesel, non brutes, non usagées ; préparations n.c.a., contenant en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ;		
9	271012	huiles légères et préparations	903781663	2.0%
10	080610	Fruits, comestibles; raisins, frais	879034821	1.9%

Source : UNComtrade.

Élaboration propre.

Troisièmement, je vais intéresser aux principaux produits importés par le Pérou. En 2019, selon les données de la base Comtrade des Nations Unies, les dix principaux produits importés par le Pérou étaient les suivants :

Tableau 3. Principaux produits importés par le Pérou depuis le monde (2019)

N°	Sous-position	Description	Valeur (US\$)	Percentage
1	270900	Huiles ; huiles de pétrole et huiles obtenues à partir de minéraux bitumineux, brutes	2482729235	5.9%
2	271019	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de biodiesel, non brutes, non usagées ; préparations n.c.a., contenant en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ; huiles et préparations non légères	1877678430	4.4%
3	851712	Téléphones pour réseaux cellulaires ou pour d'autres réseaux sans fil	1026567278	2.4%
4	271020	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, contenant du biodiesel, non brutes, non usées ; préparations n.c.a., contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux	865088544	2.0%
5	100590	Céréales ; maïs, autres que les semences	775019452	1.8%
6	870323	Véhicules ; équipés uniquement d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles, d'une cylindrée supérieure à 1500 mais ne dépassant pas 3000cc	735522705	1.7%
7	870322	Véhicules ; équipés uniquement d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles, d'une cylindrée supérieure à 1000 mais ne dépassant pas 1500cc	552016515	1.3%
8	271012	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de biodiesel, non brutes, non usagées ; préparations n.c.a., contenant en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ; huiles légères et préparations	518191607	1.2%

9	100199	Céréales ; blé et méteil, autres que le blé dur, autres que les semences	474744634	1.1%
10	230400	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, provenant de l'extraction de l'huile de soja	466665182	1.1%

Source : UNComtrade.

Élaboration propre.

Les importations du Pérou sont plus variées que ses exportations qui sont surtout concentrées sur les minerais. De plus, une partie des importations du Pérou, contrairement aux exportations, ont pour finalité une consommation directe et non une transformation.

1.2. L'Union Européenne

Cette sous-partie s'attachera à cerner la situation démographique, économique et commerciale de l'UE d'un point de vue général afin de pouvoir comprendre les résultats de cette étude. Le contenu sera principalement basé sur les données de la Banque Mondiale et Eurostat.

1.2.1. Information générale de l'Union Européenne

L'Union Européenne (UE) est une association de vingt-huit (27)² États européens qui se réunissent autour de domaines économiques et politiques. Elle fut créée en 1992 par le traité de Maastricht modifiant le traité de Rome de 1957 et instituant la Communauté Economique Européenne (CEE) après la Seconde Guerre mondiale. L'article 3 du traité instituant l'Union européenne mentionne les objectifs de l'UE, à savoir :

- Promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples.
- Offrir un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures ; cette mesure garantit la libre circulation des personnes en tenant compte des mesures de contrôle nécessaires.
- Promouvoir le développement durable fondé sur une croissance économique équilibrée et sur la stabilité des prix dans une économie sociale de marché

² Mis à jour en août 2021 : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie.

hautement compétitive garantissant le plein-emploi et le progrès social, ainsi que la protection de l'environnement.

- Promouvoir la cohésion économique, sociale et territoriale, et la solidarité entre les États membres.
- Lutter contre l'exclusion sociale et la discrimination, encourager le progrès technologique et scientifique et respecter la richesse de sa diversité culturelle et linguistique ;
- Établir l'union économique et monétaire dont la monnaie est l'euro³.

Tableau 4. Principaux indicateurs économiques de l'UE

Indicateurs économiques	2017	2018	2019
PIB (\$ US constants de 2010), milliards	16005,3	16343,6	16598,5
Croissance du PIB (% annuel)	2,80	2,11	1,56
PIB par habitant, (\$ PPA internationaux constants de 2011)	42656,12	43555,49	44275,57
Fabrication, valeur ajoutée (% du PIB)	14,93	14,75	14,41
Chômage, total (% de la population) (estimation modélisée OIT)	8,14	7,27	6,70
Inflation, prix à la consommation (% annuel)	1,43	1,74	1,63
Balance extérieure de biens et services (% du PIB)	3,93	3,44	3,49
Investissement direct étranger, entrée nette (% du PIB)	3,71	-0,42	2,00

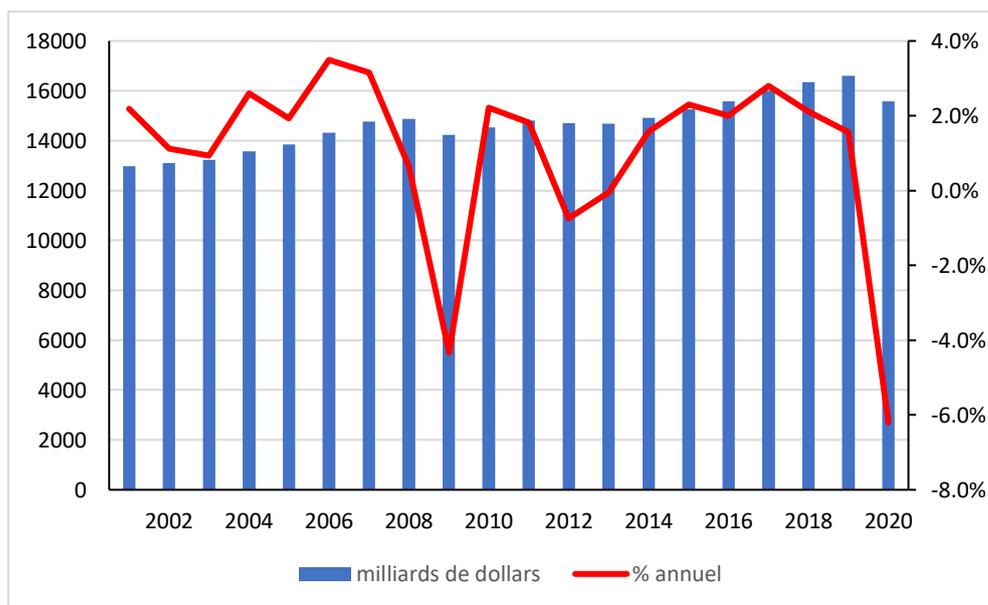
Source : La Banque mondiale. Indicateurs du développement mondial.
Élaboration propre.

Par ailleurs, l'économie de l'UE a connu une croissance soutenue au cours de la période 2001-2007. Concernant le PIB réel (prix constant 2010), il s'élevait à 12689 milliards USD en 2001 et à 15569 milliards USD en 2020, soit une augmentation de 20% sur la période. Toutefois, il convient de noter qu'en raison de la pandémie causée par le covid-19, le taux de croissance a été réduit de 6,2 % en 2020 (voir figure 3). Selon l'Eurostat⁴, la moitié de la richesse de l'Union européenne en 2019 a été produite par l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France avec un PIB respectif de 3 473 millions d'euros, 2 526 millions d'euros et 2 437 millions d'euros. Il faut préciser que l'Union européenne n'est pas un pays, mais une union politique et économique unique au monde et donc faire une analyse de ce type est uniquement destiné à quantifier la production globale sans avoir à évaluer les performances individuelles.

³ Le traité de Maastricht établit l'Union économique et monétaire et l'euro en tant que monnaie unique jouissant de la libre circulation des capitaux.

⁴ Eurostat est l'office de statistique de l'Union européenne.

Figure 3. PIB (\$ US constants de 2010 et % annuel) – UE, période 2001-2020



Source : La Banque Mondiale.

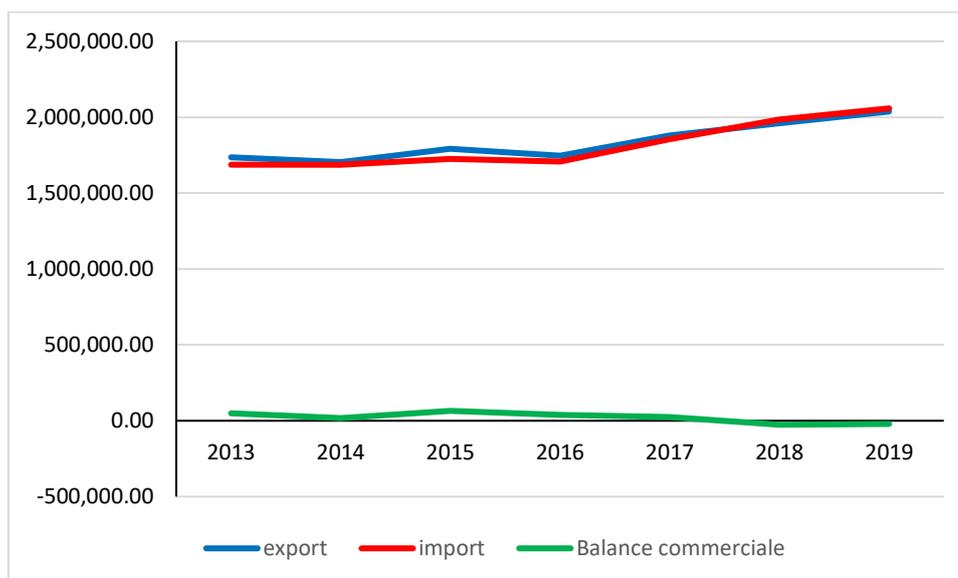
Élaboration propre.

1.2.2. Informations commerciales de l'Union Européenne

L'Union Européenne possède un marché unique, c'est-à-dire que dans toute la zone, les règles commerciales sont les mêmes pour tous. Cette politique commerciale est définie par les gouvernements de l'Union Européenne, puis mise en œuvre par la Commission européenne, c'est-à-dire par la négociation d'accords commerciaux avec d'autres pays extérieurs au bloc. Selon l'article 207 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (le TFUE), l'union douanière doit notamment contribuer au développement harmonieux du commerce mondial ; à la suppression progressive des restrictions aux échanges internationaux et aux investissements étrangers directs et à la réduction des barrières douanières.

Le total du commerce international de biens de l'UE-28 avec le reste du monde (la somme des exportations et importations extra-UE) a été évalué à 4 095 milliards d'euros en 2019 (voir figure 4). Par rapport à 2018, tant les importations que les exportations ont augmenté, l'augmentation enregistrée pour les importations (73 milliards d'euros) étant inférieure à celle des exportations (78 milliards d'euros). En conséquence, le déficit commercial de l'UE-28 de 26 milliards d'euros en 2018 a diminué pour atteindre 20 milliards d'euros en 2019.

Figure 4. Balance commerciale de l'UE28, 2013 et 2019 (en millions d'euros)



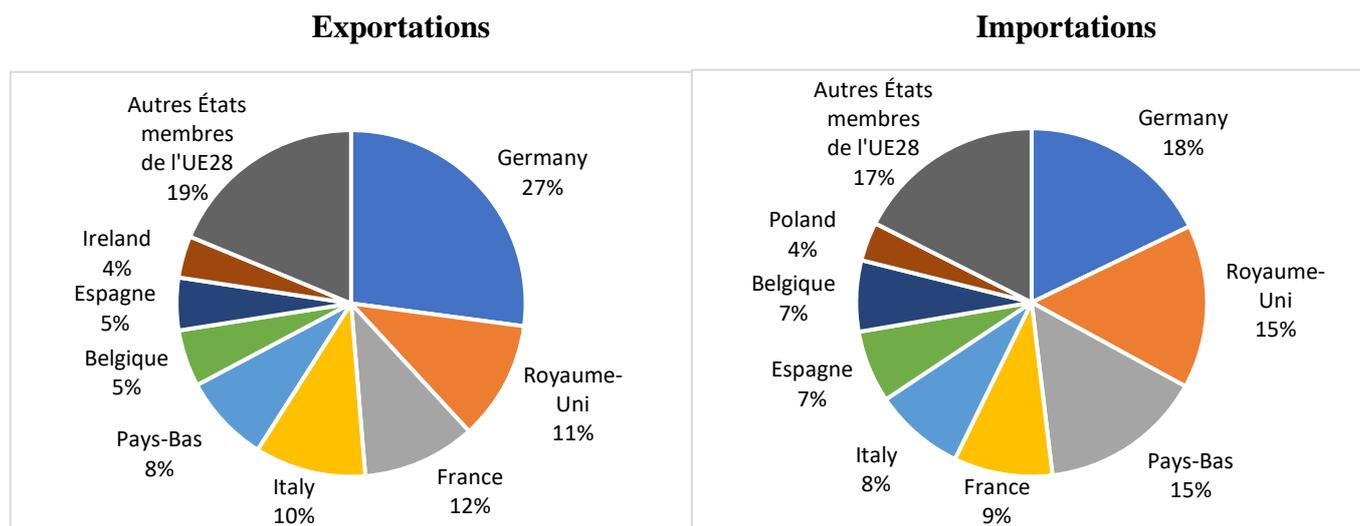
Remarque : flux du commerce extérieur extra UE28.

Source : Eurostat.

Elaboration propre.

Parmi les États membres de l'UE, l'Allemagne est le premier acteur du commerce extra-UE28 en 2019, totalisant 27.1 % des exportations de biens à destination des pays tiers et 17,8 % des importations de l'UE-28 (voir figure 5). Le Royaume-Uni (11,1%), La France (10,5%) et l'Italie (10,3%), seuls autres États membres de l'Union à afficher une part des exportations de l'UE28 d'au moins 10 %, occupaient les trois places suivantes du classement des exportateurs. Le Royaume-Uni (15,2%), Les Pays-Bas (15,1 %) et la France (9,1 %) étaient, derrière l'Allemagne, les principaux importateurs de biens provenant de pays tiers en 2019.

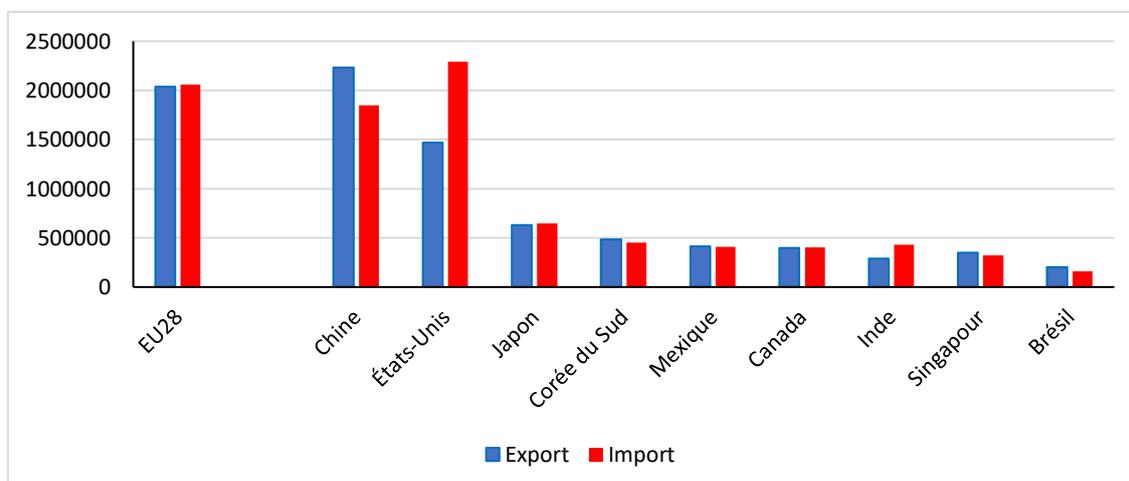
Figure 5. Commerce de biens extra UE28, 2019 (en %, part des exportations/importations de l'UE28)



Source : Eurostat.
Elaboration propre.

L'UE28, la Chine (qui a dépassé le Japon) et les États-Unis sont les trois principaux acteurs mondiaux du commerce international (voir figure 6). En 2019, le total des échanges de biens (exportations et importations) de l'UE28 a représenté 4 095 milliards d'euros (le commerce intra-UE n'est ici pas pris en compte), soit 15 milliards d'euros de plus que pour la Chine et 333 milliards d'euros de plus que pour les États-Unis. Le Japon se classait quatrième, avec 1 274 milliards d'euros.

Figure 6. Principaux acteurs du commerce extérieur de biens, 2019 (en millions d'euros)



Remarque : Classement selon la somme des exportations et des importations.
Source : Eurostat.
Elaboration propre.

Par ailleurs, je vais intéresser aux principaux produits exportés par l'UE dans le monde. En 2019, selon les données de la base Comtrade des Nations Unies, les dix principaux produits exportés par l'UE étaient les suivants :

Tableau 5. Principaux produits exportés par l'UE vers le monde (2019)

N°	Sous-position	Description	Valeur (US\$)	Percentage
1	300490	Médicaments ; consistant en des produits mélangés ou non mélangés n.c.a. de la position no. 3004, à usage thérapeutique ou prophylactique, conditionnés pour la vente au détail	94286438095	4.1%
2	999999	Marchandises non spécifiées selon le type	82876069716	3.6%
3	870323	Véhicules ; équipés uniquement d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles, d'une cylindrée supérieure à 1500 mais ne dépassant pas 3000cc	75441279307	3.3%
4	880240	Avions et autres aéronefs ; d'un poids à vide supérieur à 15 000 kg	54415558733	2.4%
5	271019	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de biodiesel, non brutes, non usagées ; préparations n.c.a., contenant en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ; huiles et préparations non légères.	42370210954	1.9%
6	271012	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de biodiesel, non brutes, non usagées ; préparations n.c.a., contenant en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ; huiles légères et préparations	40906123060	1.8%
7	300215	Sang humain ou animal, antisérums, autres fractions du sang et produits immunologiques ; produits immunologiques, présentés sous forme de doses mesurées ou conditionnées pour la vente au détail	34698309996	1.5%
8	841191	Turbines ; parties de turbo-jets et de turbopropulseurs	25025829951	1.1%
9	710813	Métaux ; or, semi-manufacturé	24118439146	1.1%
10	841112	Turbo-jets ; d'une poussée supérieure à 25kN	22817621558	1.0%

Source : UNComtrade.

Elaboration propre.

Finalement, je vais intéresser aux principaux produits importés par l'UE. En 2019, selon les données de la base Comtrade des Nations Unies, les dix principaux produits importés par l'UE étaient les suivants :

**Tableau 6. Principaux produits importés par l'UE depuis le monde
(2019)**

N°	Sous-position	Description	Valeur (US\$)	Percentage
1	270900	Huiles ; huiles de pétrole et huiles obtenues à partir de minéraux bitumineux, brutes	269958426694	4.5%
2	999999	Marchandises non spécifiées selon le type	158299867972	2.7%
3	300490	Médicaments ; consistant en des produits mélangés ou non mélangés n.c.a. de la position no. 3004, à usage thérapeutique ou prophylactique, conditionnés pour la vente au détail	129581418684	2.2%
4	271019	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de biodiesel, non brutes, non usagées ; préparations n.c.a., contenant en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ; huiles et préparations non légères.	126787070192	2.1%
5	870332	Véhicules ; équipés uniquement d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée supérieure à 1500 mais inférieure à 2500cc.	81120143208	1.4%
6	271121	Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux ; à l'état gazeux, gaz naturel	78175524604	1.3%
7	710813	Métaux ; or, semi-manufacturé	75879489345	1.3%
8	851712	Téléphones pour réseaux cellulaires ou pour d'autres réseaux sans fil	71385653457	1.2%
9	870322	Véhicules ; équipés uniquement d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles, d'une cylindrée supérieure à 1000 mais ne dépassant pas 1500cc	68485499219	1.1%
10	870323	Véhicules ; équipés uniquement d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles, d'une cylindrée supérieure à 1500 mais ne dépassant pas 3000cc	57017222852	1.0%

Source : UNComtrade.

Elaboration propre.

2. Accord Commerciale entre le Pérou et l'Union Européenne

Les relations commerciales entre le Pérou et l'UE sont fondées sur l'application de préférences tarifaires accordées unilatéralement par l'UE à certains produits originaires du Pérou : le premier est le régime spécial d'appui à la lutte contre la production et le trafic de stupéfiants (SPG - Drogues) accordé depuis 1990 aux pays de la Communauté Andine et le second est le régime spécial d'encouragement au développement durable et à la bonne gouvernance (SPG Plus), entré en vigueur en juillet 2005. Ces systèmes présentent les limites que tend à présenter une préférence unilatérale et transitoire,

c'est-à-dire que les avantages commerciaux ne sont que de court terme et n'incitent pas à réaliser de nouveaux investissements pour renforcer les exportations vers le marché européen.

Compte tenu des limitations liées à l'univers tarifaire entre le Pérou et l'UE, les chefs d'État ont réitéré leur engagement en faveur de la consolidation du partenariat stratégique bi régional lors du III^e sommet Amérique latine et Caraïbes - Union européenne (ALC-UE) qui s'est tenu à Guadalajara, au Mexique, le 28 mai 2004. Ils ont également décidé d'ouvrir le processus d'évaluation conjointe menant à un accord d'association entre la Communauté andine (CAN) et l'Union européenne (UE) qui comprendrait un accord de libre-échange.

En juillet 2007, l'UE et la CAN ont publié un communiqué commun, fixant comme objectif la conclusion d'un accord d'association complet reposant sur trois piliers : le dialogue politique, la coopération et le commerce. Toutefois, le processus de négociation a été suspendu en juin 2008 en raison des approches différentes des pays andins. Pour cette raison, le schéma de négociation "bloc par bloc" a été remplacé et une approche "pays par pays" a été adoptée⁵.

Par la suite, le 26 juin 2012 à Bruxelles, l'accord commercial a été signé. Enfin, le 11 décembre 2012, le Parlement européen a approuvé l'accord commercial à la majorité. Le Congrès de la République du Pérou a fait de même le 12 décembre 2012. L'accord commercial entre le Pérou et l'Union européenne est entré en vigueur le 1^{er} mars 2013.

Dans cette deuxième partie du chapitre, je présenterai les points les plus importants sur le contenu de l'accord commercial entre le Pérou et l'UE, en particulier sur les avantages tarifaires et sur les investissements pour les flux de capitaux. Je soulignerai également les points de vue des parties prenantes sur les objectifs de l'accord. Enfin, je présenterai les études qui ont été réalisées sur l'accord commercial.

⁵ Les tables de négociation établies dans cette nouvelle phase étaient les suivantes : accès aux marchés (accès général) ; accès aux marchés (agriculture) ; règles d'origine ; questions douanières et facilitation des échanges ; obstacles techniques au commerce ; mesures sanitaires et phytosanitaires ; instruments de défense commerciale ; services, établissement et circulation des capitaux ; marchés publics ; propriété intellectuelle ; concurrence ; règlement des différends ; questions horizontales et institutionnelles ; commerce et développement durable ; et renforcement des capacités et coopération.

2.1. Contenu et implications d l'Accord commercial

Le contenu⁶ se compose d'un préambule, de 14 titres, de 14 annexes et d'une déclaration commune (voir annexe 2). Les objectifs de l'accord sont énoncés à l'article 4 : i) La libéralisation progressive et graduelle du commerce des marchandises, ii) La facilitation du commerce des marchandises⁷, iii) La libéralisation progressive du commerce des services, iv) Le développement d'un climat propice à un flux croissant d'investissement, v) Faciliter le commerce et les investissements entre les parties⁸, vi) L'ouverture effective et réciproque des marchés publics des parties, vii) La protection adéquate et efficace des droits de propriété intellectuelle, viii) Le développement des activités économiques selon le principe de la libre concurrence, ix) La mise en place d'un mécanisme de règlement des différends rapide, efficace et prévisible, x) Promouvoir le commerce international d'une manière qui contribue à l'objectif du développement durable et xi) Veiller à ce que la coopération en matière d'assistance technique et le renforcement des capacités commerciales des parties contribuent à la mise en œuvre de l'accord et à l'utilisation optimale des possibilités offertes par celui-ci.

Conformément à cet accord figurant au titre III, intitulé Commerce des marchandises, chapitre I Accès aux marchés des produits de base. Section I Dispositions communes : « Les parties libéralisent progressivement le commerce de marchandises pendant une période de transition débutant à la date d'entrée en vigueur du présent accord, conformément aux dispositions du présent accord et aux dispositions de l'article XXIV du GATT de 1994 ». Pour atteindre cet objectif chaque partie supprime les droits de douane sur les biens originaires d'une autre partie. L'accord inclut également certaines restrictions à l'importation et à l'exportation, des sauvegardes pour les produits agricoles et des mesures de défense commerciale (mesures antidumping et compensatoires). L'article 58 indique que « Les parties reconnaissent l'importance des questions relatives aux douanes et à la facilitation des échanges dans le contexte de l'évolution du commerce mondial. Les parties conviennent de renforcer leur coopération dans ce domaine afin de s'assurer que la législation et les procédures

⁶ Obtenu à partir de Journal officiel de l'Union européenne.

⁷ Par la mise en œuvre de dispositions convenues sur les douanes et la facilitation du commerce, les normes, les règlements techniques et les procédures d'évaluation de la conformité, ainsi que les mesures sanitaires et phytosanitaires.

⁸ Par la libéralisation des paiements courants et des mouvements de capitaux liés aux investissements directs.

pertinentes de chaque partie, ainsi que leurs capacités administratives, répondent aux objectifs définis en matière de contrôle effectif et de promotion de la facilitation des échanges ». Parmi les autres considérations figurent les mesures sanitaires et phytosanitaires, le commerce des services, l'établissement et le commerce électronique, la propriété intellectuelle, le commerce et le développement durable, l'assistance technique et le renforcement des capacités commerciales.

L'accord commercial entre le Pérou et l'UE ne se limite pas à l'aspect commercial, car les deux parties cherchent à atteindre des objectifs stratégiques alignés sur leurs politiques de coopération et de développement. Selon le site web du gouvernement péruvien « Accords commerciaux du Pérou », la réalisation d'objectifs commerciaux, tels que l'accès préférentiel permanent des exportations péruviennes vers l'UE ou l'augmentation et la diversification de ses exportations, ne suffit pas lors de la signature d'un accord multipartite ; elle vise également à promouvoir le développement d'économies d'échelle, à accroître le degré de spécialisation et à atteindre ainsi une plus grande efficacité dans l'allocation des facteurs de production ; elle cherche également à renforcer les institutions et la compétitivité grâce à des règles claires pour le commerce et le marché des capitaux. Un autre objectif important sur lequel le Pérou a travaillé ces dernières années est de garantir la stabilité économique par la signature d'ALE, grâce auxquels il cherche à améliorer continuellement sa classification du risque pays. Enfin, le Pérou cherche à augmenter la productivité de ses entreprises par l'acquisition de nouvelles technologies qui, dans le cadre d'un accord, devraient avoir des prix plus bas, afin de promouvoir l'industrialisation et la fabrication de produits et l'offre de services à plus grande valeur ajoutée.

Du côté de l'UE, il est possible de dire que la stratégie interrégionale de l'UE ne parvient que lentement à l'intégration de l'Amérique latine, étant donné que, dans un premier temps, seuls deux pays de la CAN (le Pérou et la Colombie) ont réussi à avancer avec l'accord commercial, suivis par l'Équateur, et enfin la Bolivie a entamé les négociations sur le traité. Selon les auteurs de l'étude demandée par la commission du développement du Parlement européen, il existe un faux dilemme entre les accords bilatéraux et birégionaux, car le bilatéralisme est un complément et non une alternative à l'interrégionalisme. Cette affirmation est soutenue par le partenariat stratégique de l'UE avec le Mercosur, qui est très proche de sa mise en œuvre.

2.2. Des études antérieures à l'accord commercial

Plusieurs évaluations ont été effectuées sur la durabilité du traité afin d'informer sur les impacts économiques, sociaux et environnementaux, permettant ainsi aux autorités de chaque gouvernement de gérer leurs politiques en faveur des avantages mutuels des échanges commerciaux. Je vais présenter deux études qui ont été réalisées pour évaluer les effets d'un éventuel accord entre le Pérou et l'UE.

La première étude a été réalisée par l'Université de Manchester, le centre de recherche d'Economic Policy et de DEVELOPMENT Solutions, ont présenté une évaluation provisoire de l'impact sur la durabilité d'un futur accord. La méthodologie utilise des modèles d'équilibre quantitatifs pour mesurer les effets à court et à long-terme de deux scénarios possibles : un scénario de libéralisation modérée⁹ et un scénario ambitieux¹⁰. Pour des raisons pratiques, Je vais indiquer les résultats du scénario 2, car c'est celui qui a approché le plus du résultat final du traité commercial qui a obtenu un accès préférentiel pour 99,3% de ses produits agricoles et 100% de ses produits industriels.

Les résultats de l'évaluation, projetés pour 2018, ont montré qu'à court terme (ou le capital est fixe) et à long terme (l'investissement peut entraîner une modification de la création de capital), le PIB de l'UE-27 ne change pas et que, pour sa part, le Pérou connaîtrait une légère augmentation de 0,5% à court terme et de 0,7% à long terme. Le tableau 7 montre que la production de produits agricoles pour le Pérou présente de légères augmentations, tout comme l'UE-27, à l'exception des légumes, des fruits et des noix. Par ailleurs, la libéralisation des échanges a un impact mineur sur les produits primaires de l'UE-27, alors que les changements sont un peu plus prononcés au Pérou.

Tableau 7. Évolution de la production par secteur (%) (Répartition de la valeur ajoutée totale entre parenthèses)

Produits	Production	UE27	Pérou
Agricultures	Les grains	0.198 (0.2)	0.181 (1.8)
	Légumes, fruits et fruits secs	-1.481 (0.5)	0.662 (2.1)
	Autres aliments de base	0.104 (0.9)	0.486 (2.8)
	Autres produits agricoles	0.236 (0.6)	0.257 (3.0)
	Totaux	-1.178 (2.2)	1.586 (9.7)
	Sylviculture	0.012 (0.2)	0.019 (0.7)

⁹ Réduction de 90% des tarifs, libéralisation des services à 50%, réduction des coûts de 1% des transactions commerciales.

¹⁰ 97% de réduction des tarifs, 75% de libéralisation des services, 3% de réduction des coûts des transactions commerciales

Primaires et Agricoles transformés	Pêche primaire	0.002 (0.2)	0.089 (2.7)
	Exploitation minière	-0.022 (0.7)	0.452 (3.9)
	Aliments transformés, boissons et tabac	0.066 (2.9)	0.567 (7.4)
	Totaux	0.058 (4)	1.127 (14.7)

Source: EU-Andean Trade Sustainability Impact Assessment.

La deuxième étude a été réalisée par la Commission européenne en 2012, les droits de douane sur les produits industriels et de la pêche seraient intégralement éliminés par les deux parties, et les produits agricoles bénéficieraient d'importants privilèges tarifaires. Selon les estimations de cette commission, l'impact économique et social de l'accord serait plus bénéfique en termes relatifs pour le Pérou (et la Colombie) que pour l'Union européenne. Ils sont également indiqués que le PIB péruvien augmenterait de 200 millions d'euros et que les exportations pourraient augmenter de 50%. Un point important à souligner, en ce qui concerne ces projections, est qu'elles ne sont pas très rigoureuses au niveau de la méthodologie utilisée pour démontrer les avantages que chaque partenaire commercial obtiendrait. En effet, l'augmentation des exportations pourrait résulter d'une augmentation des exportations de minéraux alors qu'il s'agit du type de modèle d'exportation que le Pérou veut changer.

Les deux études montrent des résultats différents, la Commission européenne avec un peu plus d'optimisme suggère un traité offrant plus d'avantages pour la communauté andine (ie, pour le Pérou). Tandis que la deuxième étude, plutôt conservatrice, suggère une légère augmentation de la production des secteurs les plus importants de l'économie péruvienne, soulignant le fait que la production minière continuera d'être le principal moteur de la croissance de cette économie.

2.3. Des études postérieures à l'accord commercial

Les principaux documents faisant référence à l'évaluation post-signature du traité ont été préparés par les entités gouvernementales responsables de chaque partenaire commercial. Du côté péruvien, le principal document faisant référence à l'évaluation postérieure du traité a été préparé par la Direction générale de la recherche et des études sur le commerce extérieur du Ministère du Commerce extérieur et du Tourisme (MINCETUR). Il faisait référence à la cinquième année de validité. Parmi les

principaux points à souligner de ce rapport figure le fait que l'un des objectifs du traité est l'accroissement et la diversification des exportations. De même, les principales conclusions du rapport indiquent que les exportations du Pérou vers l'UE ont diminué en moyenne de 3 à 4% entre mars 2013 et février 2018, tandis que les exportations de produits non traditionnels, c'est-à-dire ceux à valeur ajoutée ont augmenté de 8,3%. Toutefois, il convient de noter que les exportations de matières premières (telles que les minéraux) continuent de représenter une grande partie des exportations du Pérou soit environ 61%.

Il est également fait référence, dans ce rapport, à une augmentation des produits exportés. En effet, ce rapport indique qu'il y avait 813 nouvelles sous-positions exportées par le Pérou depuis l'entrée en vigueur de l'ALE avec l'UE, dont 97,9% appartiennent au secteur non traditionnel. De même, il est souligné que 9% des produits exportés au cours de la première année continuent d'être exportés la cinquième année du traité. De la même manière, 11% des produits de la deuxième année, 16% de la troisième année et 22% de la quatrième année continuent d'être exportés la cinquième année. Au cours de cette période, 2750 nouvelles entreprises ont été enregistrées. Et, 15% des entreprises enregistrées la première année ont continué d'exporter au cours des cinq années suite à la mise en application de l'accord. Il en va de même pour 20% des entreprises enregistrées la deuxième année, 28% de la troisième année et 46% de la quatrième année. En ce qui concerne les importations au cours des cinq années de l'accord, une diminution a été observée à un taux annuel moyen de 1,0%, ce qui n'a pas empêché les importations de matières premières et de produits intermédiaires d'augmenter à un taux annuel moyen de 1,1%.

Du côté européen, le principal document a été élaboré par la Commission européenne et par le Parlement européen. Je vais commencer par le rapport préparé par la Commission européenne (quatrième rapport annuel). Ce dernier indique qu'après cinq ans, les résultats sont globalement positifs pour le Pérou (et la Colombie). Par ailleurs, la Commission souligne que les importations du Pérou ont augmenté (18,7%) deux fois plus vite que les exportations (9%) du même pays en 2016. En outre, les exportations de produits agricoles de l'UE vers le Pérou ont augmenté de 4% et les importations de produits agricoles de ce pays en provenance de Pérou ont diminué de 2,1% entre 2016 et 2017. La commission conclut en affirmant que l'accord commercial avec la Communauté Andine (Pérou, Colombie et Équateur) est utile et a permis

d'importantes opportunités commerciales. En effet, ce rapport montre une augmentation significative du volume et de la variété des exportations péruviennes vers l'UE depuis l'accord commercial.

En ce qui concerne le document du Parlement européen va dans le même sens que celui de la Commission européenne. Il détaille la balance des échanges commerciaux entre les deux partenaires, notant que le commerce bilatéral entre l'UE et le Pérou s'est accru, mais que le commerce extérieur du Pérou avec le reste du monde a été réduit de 4,5 % au cours des cinq années d'application de l'accord. Cela démontre un effet positif de l'accord sur les flux commerciaux. Le Parlement européen montre que les exportations du Pérou sont très concentrées. En effet, en 2017, l'Espagne, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique et l'Italie représentaient plus de 82% des importations de l'UE en provenance du Pérou. De même, les exportations de l'UE vers le Pérou en 2017 se sont concentrées sur trois grands secteurs : les machines et appareils, ainsi que leurs pièces et accessoires (35%), les produits des industries chimiques ou connexes (15,8%) et les équipements de transport (15,7%). Toutefois, le Parlement souligne la grande diversification des exportations de l'UE vers le Pérou. Les importations de l'UE en provenance du Pérou en 2017 se concentraient principalement dans deux secteurs : les produits minéraux (40,9%) et les produits végétaux (28,3%).

Selon le Parlement européen, pour la période 2013-2017, 414 nouveaux produits ont été exportés au Pérou. Il s'agissait principalement de produits végétaux, de textiles et d'articles textiles et de produits des secteurs de la chimie ou des industries connexes. De même, le Pérou a exporté vers l'UE 1296 nouveaux produits provenant principalement des industries chimiques ou connexes, des machines et appareils, de leurs parties et accessoires métaux communs et ouvrages en métaux communs et textiles. Une analyse portant sur la complémentarité des biens a également été réalisée sur la base de l'indice des avantages comparatifs révélés (ACR) afin de déterminer les secteurs présentant le plus grand potentiel. Le résultat montre qu'il existe 24 chapitres du système harmonisé à fort potentiel d'échange dans lesquels prédominent les chapitres de la section aux industries chimiques ou connexes. Il existe également 13 chapitres pour lesquels le Pérou a un degré de spécialisation élevé, alors que l'UE a une importance surtout des biens de types primaires.

CHAPITRE II : ANALYSE DES FLUX COMMERCIAUX ENTRE LE PEROU ET L'UNION EUROPEENNE

Ce chapitre s'attachera à expliquer la transformation des échanges entre le Pérou et l'Union Européenne (UE) en 2006, soit sept ans avant l'application de l'accord de libre-échange entre ces deux zones et en 2019, soit sept ans après l'application de cet accord. Cette période d'étude a été déterminée avec afin de discerner la structure des échanges entre l'UE et le Pérou avant que les acteurs ne puissent élaborer des anticipations en vue de l'application de l'accord, de pouvoir comprendre les effets de cet accord à moyen terme et pour tirer des conclusions qui révèlent une tendance fiable à moyen terme.

La méthodologie utilisée dans cette étude comprend deux parties. La première consiste à calculer les indices du commerce extérieur afin de déterminer les tendances en matière d'exportation ou d'importation de biens en provenance du Pérou et de l'Union européenne, afin de pouvoir déterminer le degré de spécialisation du Pérou sur les marchés européens. Ces indices sont les suivants : avantages comparatifs révélés (ACR), désavantages comparatifs révélés (DCR), indice de spécialisation (IS) et indice de complémentarité (IC). L'analyse de ces quatre indices sera réalisée sur deux périodes : la première pour l'année 2006 (avant l'accord) et la seconde pour l'année 2019 (après l'accord) avec laquelle l'information nécessaires sera obtenue pour déterminer les impacts qui ont eu lieu dans les différents secteurs économiques. Ensuite, Je vais procéder au développement de la matrice de classification des produits, dans le but d'identifier les produits qui tirent parti de la relation commerciale ainsi que ceux susceptibles de tirer parti de la croissance de la demande de produits de la part de l'Union européenne. De la même manière que cela a été fait avec les indices commerciaux, je vais réaliser deux matrices et l'analyse sera également effectuée sur les deux périodes, la première entre 2006 et 2012 (avant l'accord) et la seconde entre 2013 et 2019 (après l'accord), afin de comparer l'évolution des flux commerciaux et d'identifier également les marchés potentiels existant dans l'Union européenne.

En ce qui concerne la collecte de données pour l'élaboration de cette étude, j'ai utilisé la base de données des Nations Unies UNComtrade, pour obtenir des données sur le commerce international. De même, le système harmonisé (SH) de désignation et de

codification des produits utilisés regroupent quatre modifications : H2(2002), H3 (2007), H4 (2012) et H5 (2017). Étant donné que l'OMC a apporté différentes modifications à ses codes de produits du SH, la présente étude, pour le cas du calcul des matrices de classification, a utilisé comme référence les sous-positions qui ont conservé leur code d'origine¹¹, afin de fournir des résultats plus précis.

Afin de présenter les résultats de manière uniforme, les sous-positions constituant les indicateurs commerciaux tels que la matrice de classification ont été regroupées par secteurs économiques, en prenant comme référence la classification de la Banque centrale de réserve du Pérou : les produits minéraux et minéraux non métalliques, agricoles, hydrocarbures, bois et papiers, métal-mécanique, pêche, chimique, sidérurgie-métallurgie, bijoux et Textile. Les produits avec à faible valeur ajoutée qui servent principalement de matière première sont les produits traditionnels et les produits non traditionnels sont tous les autres produits à valeur ajoutée supérieure.

1. Indices du Commerce Extérieur

Ci-dessous, je vais détailler les indices commerciaux pour les deux périodes d'étude, en plus de donner quelques indications sur la tendance. Cela donnera une image plus large des relations commerciales entre les deux partenaires commerciaux et en même temps fournira également de meilleurs outils pour prendre des décisions concernant la priorité des marchés.

1.1. Indices commerciaux pour l'année 2006

Je vais ensuite présenter les quatre indices commerciaux du Pérou et de l'UE pour l'année 2006. Il convient de noter que l'étude prend la perspective péruvienne comme référence, de sorte que les conclusions visent à identifier les effets sur l'industrie locale dans ce pays.

¹¹ 77,25% du nombre total de sous-positions n'ont pas changé leur code d'origine.

1.1.1. Indice des Avantages Comparatifs Révélés (ACR) pour Pérou

L'indice des Avantages Comparatifs Révélés fournit des informations sur l'intensité avec laquelle certains produits sont exportés par rapport à la norme mondiale. Cet indicateur est conçu pour identifier les sous-positions, en l'occurrence celles exportées par le Pérou, dont la commercialisation est plus efficace au niveau international. Pour interpréter ces résultats, il faut considérer qu'un ACR supérieur à 1 signifie que le Pérou dispose d'un avantage comparatif dans cette sous-position.

Sur le total des sous-positions exportées par le Pérou en 2006 (à 6 chiffres du Système Harmonisé), 384 présentaient un indice ACR supérieur à 1 (voir tableau 8). Lorsque le nombre total de sous-positions avec ACR supérieur à 1 est observé en pourcentage des exportations par secteur, 94,3% du volume des exportations péruviennes présentent des avantages comparatifs. Les secteurs les plus performants sont : l'industrie minière (99,8%), la pêche (99,2%), la sidérurgie-métallurgie (95,6%) et l'agricole (94,2%). Les secteurs où la participation est la plus faible sont la métal-mécanique (23,2%) et la chimie (71%).

Tableau 8. Nombre et participation de sous-positions avec ACR > 1 dans les exportations péruviennes (2006)

Secteur	N° sous-positions avec ACR>1	X péruviennes (US\$) avec ACR>1	X péruviennes totales (US\$)	% du total des X
Agricole	81	1632536307	1733825808	94.2%
Bois et Papiers	14	261367354	333139734	78.5%
Métal-Mécanique	14	38064622	163733922	23.2%
Minéraux non Métalliques	20	121570145	135418329	89.8%
Minéraux	18	13884870051	13909810855	99.8%
Pêche	33	1803365752	1817611003	99.2%
Chimique	50	1776167061	2502370236	71.0%
Sidérurgie-Métallurgie et Bijoux	36	1523052749	1593069662	95.6%
Textile	97	1316129993	1482863842	88.8%
Autres produits	21	46008673	93053435	49.4%
TOTAL	384	22403132707	23764896826	94.3%

Source : UN Comtrade.

Élaboration propre.

1.1.2. Indice des Désavantages Comparatifs Révélés (DCR) pour l'UE

Dans cette section, je vais analyser l'indice de désavantage comparatif révélé de l'Union européenne. Afin d'interpréter les résultats, il faut considérer qu'un DCR supérieur à 1 signifie que l'UE présente des inconvénients comparatifs globaux pour

la sous-position calculée. En d'autres termes, l'Union européenne est désavantagée dans la spécialisation nécessaire à la production de ce produit et elle cherche donc à l'importer auprès d'autres partenaires commerciaux.

Dans ce cas, l'UE a un indice de DCR supérieur à 1 pour 2902 sur les 5222 sous-positions qu'elle importe au total (voir tableau 9). Le désavantage se situe principalement dans les secteurs de la chimie (686), de la métal-mécanique (515) et de l'agricole (439). Il convient de noter que les premier et troisième secteurs mentionnés sont précisément ceux où se trouvent les sous-positions présentant les meilleurs résultats dans l'indice ACR calculé pour le Pérou.

Par ailleurs, les sous-positions dont l'indice DRC est supérieur à 1 représentent 64,9% du volume total des importations de l'UE et correspondent principalement aux secteurs du bois et papiers (87,5%), de l'agricole (85,9%) et de la Sidérurgie-Métallurgie (80,5%). Il convient de noter que ces deux derniers secteurs sont précisément ceux où l'on trouve également les pourcentages les plus élevés de sous-positions ayant un indice ACR supérieur à 1 calculé pour le Pérou.

Tableau 9. Nombre et participation des sous-positions avec un DCR > 1 aux importations de l'UE (2006)

Secteur	N° de sous-positions avec DCR>1	M européennes (US\$) avec DCR>1	M européennes totales (US\$)	% du total des M
Agricole	439	287436900352	334753411444	85.9%
Bois et Papiers	156	143591500850	164030946847	87.5%
Métal-Mécanique	515	1029802164250	1724284006754	59.7%
Minéraux non Métalliques	155	59940158785	87504372992	68.5%
Minéraux	14	38075605301	66552507028	57.2%
Pêche	59	28592795741	38912885163	73.5%
Chimique	686	819230012477	1257930967837	65.1%
Sidérurgie-Métallurgie et Bijoux	269	260185019049	323362173652	80.5%
Textile	364	155207084474	210379497790	73.8%
Autres produits	245	234805186754	505650483037	46.4%
TOTAL	2902	3056866428033	4713361252544	64.9%

Source : UN Comtrade.

Élaboration propre.

1.1.3. Indice de Spécialisation (IS) pour Pérou sur le marché de l'UE

Dans cette section, Je vais déterminer quoi les sous-positions que le Pérou exporte vers l'UE, montrent un degré de participation important. L'interprétation des résultats suit la même logique de ACR et DCR, donc un résultat supérieur à 1 signifie que Pérou est

spécialisée dans l'exportation d'une certaine sous-position sur le marché de l'Union européenne.

Les résultats indiquent que 237 sous-positions du total des exportations vers l'UE ont un résultat supérieur à 1 dans cet indice (voir tableau 10). Ces sous-positions représentent plus de 4,7 milliards de dollars d'exportations, soit 97,2% du total des exportations vers l'UE. Il convient de noter que dans la plupart des secteurs, les exportations péruviennes sont spécialisées dans le marché d'exportation européen.

Tableau 10. Nombre et participation des sous-positions avec un IS> 1 dans les exportations péruviennes vers l'UE (2006)

Secteur	N° de sous-positions avec IS>1	X du Pérou vers l'UE avec IS>1 (US\$)	X du Pérou vers l'UE totales (US\$)	% du total X vers l'UE
Agricole	61	785921776	796426259	98.7%
Bois et Papiers	4	2650799	8150311	32.5%
Métal-Mécanique	6	2779501	8060610	34.5%
Minéraux non Métalliques	7	10639991	11784181	90.3%
Minéraux	9	2785108057	2791136294	99.8%
Pêche	27	525771190	527976647	99.6%
Chimique	17	90188292	159676945	56.5%
Sidérurgie-Métallurgie et Bijoux	24	257791738	265706258	97.0%
Textile	61	124379470	142878022	87.1%
Autres produits	21	11477630	15527802	73.9%
Total	237	4596708444	4727323329	97.2%

Source : UN Comtrade.

Élaboration propre.

1.1.4. Indice de Complémentarité (IC)

Cet indice regroupe les résultats des indices ACR du Pérou et DCR de l'UE pour déterminer la structure de compatibilité des flux commerciaux entre les deux pays pour l'année 2006. Dans ce cas, le chiffre de 0,83 révèle que les deux économies ne sont pas complémentaires. Ce résultat est contraire à l'intuition, à savoir que la corrélation des sous-positions analysés (des indices RCD élevés pour l'UE correspondent à des indices RCA élevés pour le Pérou) n'est pas suffisante pour conclure que le Pérou tend à produire les biens que l'UE importe, et vice versa. L'une des causes est due au secteur métal-mécanique, dans lequel les sous-positions avec un DRC>1 représentent 17,7% des importations de l'UE, alors que pour le Pérou les sous-positions avec un ACR>1 ne représentent que 3,6%. Par ailleurs, les sous-positions, dans le secteur Pêche, avec

un DRC>1 représentent 2% des importations de l'UE, alors que pour le Pérou les sous-positions avec un ACR>1 représentent 8,6%.

1.2. Indices commerciaux pour l'année 2019

Je vais ensuite présenter les quatre indices commerciaux du Pérou et de l'UE pour l'année 2019. Il convient de noter que l'étude prend la perspective péruvienne comme référence, de sorte que les conclusions visent à identifier les effets sur l'industrie locale dans ce pays.

1.2.1. Indice des Avantages Comparatifs Révélés (ACR) pour Pérou

Sur le total des sous-positions exportées par le Pérou en 2019, 431 présentaient un indice ACR supérieur à 1 (voir tableau 11). Lorsque le nombre total de sous-positions avec ACR supérieur à 1 est observé en pourcentage des exportations par secteur, 95,3% du volume des exportations péruviennes présentent des avantages comparatifs. Les secteurs les plus performants sont : l'industrie minière (99,9%), la pêche (99,5%), l'agricole (94,5%) et les minéraux non métalliques (93,3%). Les secteurs où la participation est la plus faible sont le métal-mécanique (20%) et les bois et papiers (70%).

Tableau 11. Nombre et participation de sous-positions avec ACR> 1 dans les exportations péruviennes (2019)

Secteur	N° sous-positions avec ACR>1	X péruviennes (US\$) avec ACR>1	X péruviennes totales (US\$)	% du total des X
Agricole	110	6671143549	7056590230	94.5%
Bois et Papiers	15	212565368	272618357	78.0%
Métal-Mécanique	19	116248760	581796880	20.0%
Minéraux non Métalliques	23	564632290	605476689	93.3%
Minéraux	13	26001522936	26039871895	99.9%
Pêche	50	3503303722	3520853513	99.5%
Chimique	59	4082661966	4712560610	86.6%
Sidérurgie-Métallurgie et Bijoux	35	1533642165	1766695863	86.8%
Textile	92	1197013044	1393625098	85.9%
Autres produits	15	85528951	181473995	47.1%
TOTAL	431	43968262751	46131563130	95.3%

Source : UN Comtrade
Élaboration propre

1.2.2. Indice des Désavantages Comparatifs Révélés (DCR) pour l'UE

L'UE a un indice de DCR supérieur à 1 pour 3177 sur les 5385 sous-positions qu'elle importe au total (voir tableau 12). Le désavantage se situe principalement dans les secteurs de la chimie (737), métal-mécanique (584), et de l'agricole (474). Il convient de noter que le dernier secteur sont précisément ceux où se trouvent les sous-positions présentant les meilleurs résultats dans l'indice ACR calculé pour le Pérou.

Par ailleurs, les sous-positions dont l'indice DRC est supérieur à 1 représentent 72,8% du volume total des importations de l'UE et correspondent principalement aux secteurs du bois et papiers (90,6%), de l'agricole (82,3%) et du textile (82,3%). Il convient de noter que ces deux derniers secteurs sont précisément ceux où l'on trouve également les pourcentages les plus élevés de sous-positions ayant un indice ACR supérieur à 1 calculé pour le Pérou.

Tableau 12. Nombre et participation des sous-positions avec un DCR > 1 aux importations de l'UE (2019)

Secteur	N° de sous-positions avec DCR>1	M européennes (US\$) avec DCR>1	M européennes totales (US\$)	% du total des M
Agricole	474	431639761677	524717028313	82.3%
Bois et Papiers	183	154468027449	170440021579	90.6%
Métal-Mécanique	584	1572100930641	2268919778418	69.3%
Minéraux non Métalliques	132	55939170723	96493182693	58.0%
Minéraux	15	19326715001	65006898875	29.7%
Pêche	138	43659160212	56418449371	77.4%
Chimique	737	1197426909645	1549544036503	77.3%
Sidérurgie-Métallurgie et Bijoux	295	265849768482	330657448339	80.4%
Textile	389	218138059305	265088621538	82.3%
Autres produits	230	383072050460	638051434420	60.0%
TOTAL	3177	4341620553595	5965336900049	72.8%

Source : UN Comtrade
Élaboration propre

1.2.3. Indice de Spécialisation (IS) pour Pérou sur le marché de l'UE

Les résultats indiquent que 262 sous-positions du total des exportations vers l'UE ont un résultat supérieur à 1 dans cet indice (voir tableau 13). Ces sous-positions représentent plus de 6,1 milliards de dollars d'exportations, soit 96,5% du total des exportations vers l'UE. Il convient de noter que dans la plupart des secteurs, les exportations péruviennes sont spécialisées dans le marché d'exportation européen.

Tableau 13. Nombre et participation des sous-positions avec un IS> 1 dans les exportations péruviennes vers l'UE (2019)

Secteur	N° de sous-positions avec IS>1	X du Pérou vers l'UE avec IS>1 (US\$)	X du Pérou vers l'UE totales (US\$)	% du total X vers l'UE
Agricole	94	2433192798	2454797898	99.1%
Bois et Papiers	3	23110970	25155486	91.9%
Métal-Mécanique	20	16638067	39339672	42.3%
Minéraux non Métalliques	10	26779442	30563838	87.6%
Minéraux	8	1942980355	1947959252	99.7%
Pêche	27	656761197	658031936	99.8%
Chimique	24	356194420	486091026	73.3%
Sidérurgie-Métallurgie et Bijoux	14	351159246	355417679	98.8%
Textile	46	155542925	173831157	89.5%
Autres produits	16	3734330	8407612	44.4%
Total	262	5966093750	6179595556	96.5%

Source : UN Comtrade.
Élaboration propre.

1.2.4. Indice de Complémentarité (IC)

Dans ce cas, le chiffre de 0,69 révèle que la structure de compatibilité des flux commerciaux entre les deux économies ne sont pas complémentaires, pour l'année 2019. Les éléments qui soutiennent ce résultat sont en grande partie dus au fait que dans le secteur métal-mécanique, les sous-positions avec un DRC>1 représentent 18,4% des importations de l'UE, alors que pour le Pérou les sous-positions avec un ACR>1 ne représentent que 4,4%. Par ailleurs, les sous-positions, dans le secteur Pêche, avec un DRC>1 représentent 4,3% des importations de l'UE, alors que pour le Pérou les sous-positions avec un ACR>1 représentent 11,6%.

1.3. Analyse des indices commerciaux de 2006 et 2019

Selon la base de données Comtrade, en 2006, le Pérou ne représentait que 0,3% des importations totales de l'UE et 0,1% de ses exportations. Cette situation n'a pas changé de manière significative en 2019, puisque le pourcentage des importations est resté le même et que seul le pourcentage des exportations de l'UE vers le Pérou a augmenté (0,2%). Bien que le Pérou reste un petit partenaire pour l'UE, les résultats de cette première partie indiquent que des changements sont intervenus dans la structure des échanges, notamment dans les différents secteurs économiques du Pérou (ces différences reflètent les variations des produits entre 2006 et 2019).

Premièrement, dans le cas de l'indice ACR pour le Pérou, le nombre de sous-positions ayant un indice supérieur à 1 a augmenté de 12 % (de 384 en 2006 et de 431 en 2019). Les secteurs les plus bénéficiaires ont été : la pêche, métal-mécanique et l'agricole, avec une croissance de 52% pour le premier et de 36% pour les deux derniers. Le secteur le plus défavorisé est celui des minéraux, avec une diminution de 28%, entre le 2006 et le 2019. Il convient de noter que la structure du commerce au Pérou a changé au cours de la période étudiée, par exemple le secteur agricole est devenu le secteur avec le plus de sous-positions avec une $ACR > 1$, déplaçant les textiles. Il est important de noter que, bien que le nombre des sous-positions exportées du Pérou vers le monde avec un $ACR > 1$ du secteur minéral aient diminué au cours de la période étudiée, le montant échangé a augmenté de 87%, soit l'équivalent de 12 milliards de dollars.

Deuxièmement, dans le cas de l'indice DCR pour l'Union européenne les résultats montrent qu'il y a eu une augmentation de 275 sous-positions entre 2006 (2902) et 2019 (3177) qui, selon l'interprétation de cet indicateur, montre une tendance à l'importation. Toutefois, il convient de noter que cette augmentation peut être en partie due à l'adhésion de la Croatie à l'UE en 2013. Cette augmentation de la demande de l'UE en 9% a été la plus évidente dans les secteurs suivants : la pêche (134%), le bois et le papier (17%) et Métal-Mécanique (13%). Par ailleurs, la structure du commerce dans l'UE n'a pas changé de manière significative au cours de la période étudiée, les quatre principaux secteurs (Chimique, Métal-Mécanique, Agricole et Textile) qui génèrent la demande continuent à occuper leurs places respectives.

La relation commerciale entre les sous-positions $ACR > 1$ et $DCR > 1$ en 2006 était que 61%, c'est à dire que six produits sur dix fabriqués par le Pérou présentaient un avantage compétitif sur les produits que l'UE avait tendance à importer. En 2019, cette situation n'a pas changé, puisque la proportion est restée de 60 % ; il faut toutefois noter des changements dans le nombre de produits avec un $ACR > 1$ en provenance du Pérou, qui a augmenté de 47 sous-positions, et la tendance à importer des produits en provenance de l'UE, c'est-à-dire un $ACR > 1$, a augmenté de 275.

En troisième place, dans le cas de l'indice de spécialisation (IS) pour le Pérou sur le marché de l'Union européenne les résultats montrent qu'il y a eu une augmentation de 25 sous-positions entre 2006 (237) et 2019 (262). Les secteurs qui ont enregistré la plus forte croissance sont la métal-mécanique (233%) et l'agricole (54%). Cependant,

les secteurs qui ont réduit le nombre de sous-positions avec un $IS > 1$ sont le sidérurgie-métallurgie (-42%), les bois et papiers (-25%) et le textile (-25%). Il est important de noter que, bien que le nombre des sous-positions exportées du Pérou vers l'UE avec un $IS > 1$ du secteur Sidérurgie-Métallurgie et Bijoux aient diminué au cours de la période étudiée, le montant échangé a augmenté de 36%, soit l'équivalent de 93 millions de dollars.

Finalement, en ce qui concerne l'indice de complémentarité (IC), les résultats montrent que les structures commerciales du Pérou et de l'UE ne sont pas complémentaires au cours de la période étudiée. L'une des raisons en est que l'économie péruvienne n'est pas très diversifiée, de sorte que la demande qui existe dans l'Union européenne ne trouve pas les fournisseurs dont elle a besoin sur le marché péruvien. Le commerce intérieur de l'UE détermine également ce faible niveau de complémentarité, puisque la satisfaction de sa demande (des secteurs où la valeur ajoutée est plus élevée) repose sur l'achat et la vente de biens et de services provenant de ses pays membres,

2. Matrice de Classification

La construction de la matrice de classification permet d'analyser et de classer les différentes sous-positions en fonction des taux de croissance des exportations du Pérou et des importations de l'Union européenne par rapport aux importations totales de l'UE, afin de pouvoir classer les sous-positions dans les quatre quadrants suivants :

- Premier quadrant : Opportunités exploitées.
- Deuxième quadrant : Opportunités non exploitées.
- Troisième quadrant : Produits en déclin.
- Quatrième quadrant : Demande diminuer.

Les quadrants sont lus de droite à gauche et de haut en bas. L'importance de cette analyse réside dans la différenciation entre les quadrants supérieurs et les quadrants inférieurs, c'est-à-dire la distinction entre les produits dynamiques et les produits stagnants. Les quadrants supérieurs indiquent que les importations du partenaire commercial dépassent la moyenne totale importée, générant ainsi des marchés susceptibles à la commercialisation des produits, tandis que les quadrants inférieurs indiquent que les produits importés croissent plus lentement que la moyenne (y compris ceux ayant une valeur négative), il y a donc peu ou pas de possibilités de

croissance sur ces marchés. Dans cette partie de l'étude, et de la même manière que pour les indicateurs commerciaux, deux matrices seront élaborées, une matrice pour la période 2006-2012 et un autre pour la période 2013-2019.

Un point important à souligner est que J'ai travaillé avec les sous-positions qui n'ont pas vu leur code modifié dans le système harmonisé à six chiffres. Ce point est important pour assurer la rigueur de la recherche et en même temps pour disposer d'une base de données fiable. Cela permet donc de faire une comparaison efficace entre les deux périodes d'étude.

2.1. Matrice de Classification pour le période 2006-2012

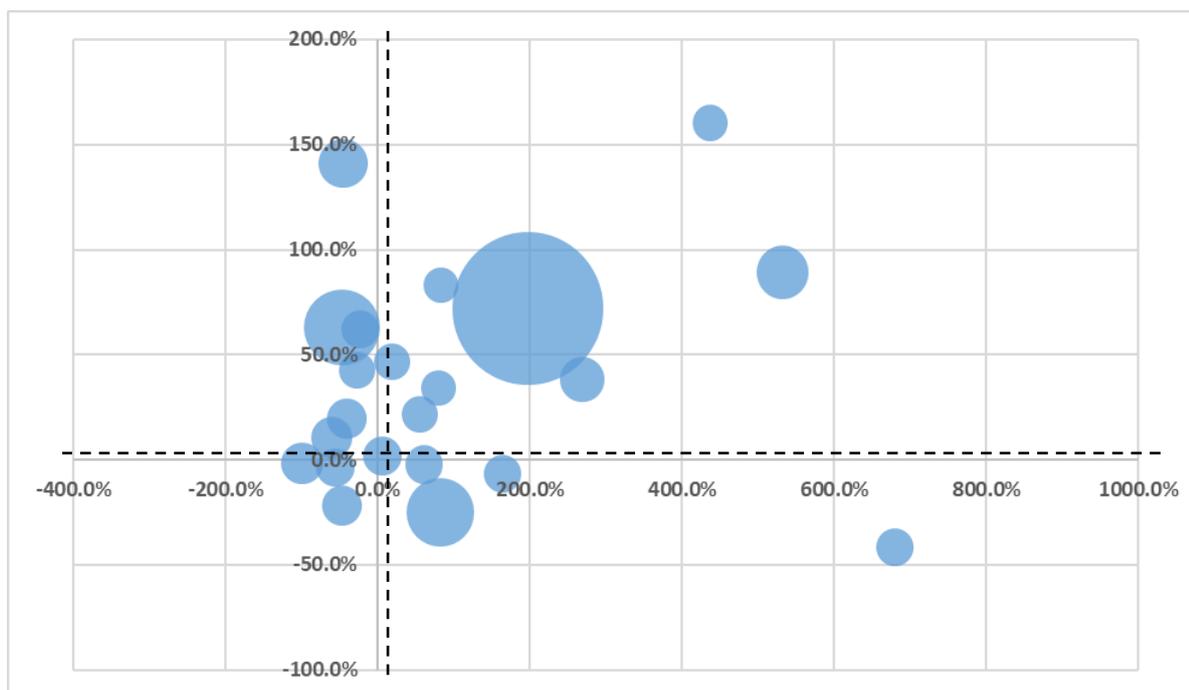
Pour élaborer cette matrice ont été prises en compte les sous-positions exportées du Pérou vers l'Union européenne qui auraient été exportées au moins deux ans au cours de la période de 2006 à 2012. Par ailleurs, seulement ont été prises en compte les sous-positions exportées vers l'UE qui auraient été exportées, en moyenne, pour plus de 5 000 dollars au cours de la même période d'étude.

Pour l'élaboration du graphique, il faut calculer : le taux de croissance des sous-positions exportées par le Pérou vers l'Union européenne (axe X), le taux de croissance des sous-positions importés du reste monde par l'Union Européenne (axe Y); pour indiquer la taille du marché, les importations totales de l'UE pour l'année 2012, et enfin pour déterminer la séparation des quadrants, le taux de croissance moyens des exportations totales du Pérou vers le reste monde et le taux de croissance des importations totales de l'Union européenne depuis le reste monde. Après ces filtres, le nombre total de sous-positions est de 1000.

Les résultats des calculs montrent que le taux de croissance moyens des exportations du Pérou le reste monde a augmenté de 11.78% et que les importations de l'Union européenne depuis le reste monde ont augmenté de 3% dans les deux cas pour le période 2006 et 2012 (représentés par des lignes pointillées). Afin de présenter un meilleur aperçu de la matrice de classement, dans la figure 7 seuls les 30 premiers

sous-positions de l'UE sont présentés¹² (le classement des sous-positions a été effectué en fonction de la taille du marché).

Figure 7. Matrice de classification pour les 30 principaux marchés (2006-2012)



Source : UN Comtrade.

Élaboration propre.

2.1.1. Premier quadrant : Opportunités exploitées

Dans ce quadrant, se trouvent les sous-positions que Pérou a exporté vers l'Union européenne et ainsi celles que l'Union européenne a importé du reste monde et qui ont dépassé leurs moyennes respectives. Dans ce premier quadrant, il y a 14 sous-positions sur un total de 30 produits sélectionnés (voir tableau 14), parmi lesquels le plus important sont les secteurs métal-mécanique (5) et chimique (3). Ce qui signifie que le Pérou profite de ces marchés de plus en plus face à une demande croissante.

¹² Les sous-positions 870829, 401110, 847170, 841191, 870840, 901890, 710812 et 760120 n'ont pas été incluses dans la figure 7 afin de rendre l'échelle plus visible.

Tableau 14. Matrice de classification (2006-2012) - Premier quadrant

Ranking	Sous-position	Description	Taille de marche (US\$)	Secteur
1	271019	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de biodiesel, non brutes, non usagées ; préparations n.c.a., contenant en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ; huiles et préparations non légères.	189133587344	Chimique
4	870829	Véhicules ; parties et accessoires de carrosseries, autres que les ceintures de sécurité.	25191999679	Métal-Mécanique
5	271111	Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux ; liquéfié, gaz naturel	23134913382	Chimique
6	401110	Caoutchouc ; pneumatiques neufs, des types utilisés sur les automobiles (y compris station wagons et les voitures de course)	20203611151	Chimique
9	841191	Turbines ; pièces de turboréacteurs et de turbopropulseurs	18305815490	Métal-Mécanique
10	840999	Moteurs ; pièces pour moteurs à piston à combustion interne (à l'exception des moteurs à allumage commandé).	16708528331	Métal-Mécanique
11	870840	Pièces de véhicules ; boîtes de vitesses et leurs pièces.	16540731274	Métal-Mécanique
12	901890	Instruments et appareils médicaux, chirurgicaux ou dentaires ; n.c.a. dans la rubrique no. 9018	16067512855	Autres produits
13	710812	Métaux ; or, non monétaire, brut (mais pas en poudre).	15694345924	Minéraux
25	854430	Conducteurs électriques isolés ; jeux de câbles d'allumage et autres jeux de câbles des types utilisés dans les véhicules, les aéronefs ou les navires.	11237088612	Métal-Mécanique
26	620342	Pantalons, salopettes à bretelles et à bretelles, culottes et shorts ; pour hommes ou garçonnets, en coton (non en bonneterie).	11068569575	Textile Sidérurgie- Métallurgie et
28	710691	Métaux ; argent, brut, (mais pas de poudre)	10925924855	Bijoux
29	90111	Café ; non torréfié ni décaféiné	10588872184	Agricole
30	210690	Préparations alimentaires ; n.c.a. dans l'article no. 2106.10	10415381215	Agricole

Source : UN Comtrade.

Élaboration propre.

2.1.2. Deuxième quadrant : Opportunités non exploitées

Ce quadrant regroupe les sous-positions que le Pérou a exportées vers l'Union européenne à un taux de croissance inférieure à la moyenne de ses exportations et que l'Union européenne a importé du reste monde à un taux de croissance supérieur à la moyenne de ses importations. Selon le classement, dans ce quadrant, il y a 6 sous-positions pour lesquelles, une fois encore, le secteur métal-mécanique a la plus forte

participation. Cela signifie que le Pérou ne profite pas des marchés (dans ce cas les sous-positions du secteur métal-mécanique) en exportant de moins en moins ou à des taux inférieurs à la moyenne.

Tableau 15. Matrice de classification (2006-2012) - Deuxième quadrant

Ranking	Sous-position	Description	Taille du marché	Secteur
2	847130	Machines automatiques de traitement de données ; portable, ne pesant pas plus de 10 kg, comprenant au moins une unité centrale de traitement, un clavier et un écran.	47950133855	Métal- Mécanique
7	854140	Appareils électriques ; photosensibles, y compris les cellules photovoltaïques, même assemblées en modules ou constituées en panneaux, diodes électroluminescentes (DEL).	20155570441	Métal- Mécanique
15	950300	Tricycles, scooters, voitures à pédales et jouets similaires à roues ; voitures de poupées ; poupées ; autres jouets ; modèles réduits (à l'échelle) et modèles récréatifs similaires, fonctionnels ou non ; énigmes de toutes sortes.	13931433548	Métal- Mécanique
16	848180	Robinets, robinets, vannes et appareils similaires ; pour tuyaux, viroles de chaudières, réservoirs, cuves ou similaires, y compris les vannes thermostatiques.	13104535302	Métal- Mécanique
23	740400	Le cuivre ; déchets et rebuts.	11645882550	Minéraux
27	382200	Réactifs ; réactifs de diagnostic ou de laboratoire sur support et réactifs de diagnostic ou de laboratoire préparés même sur support, autres que ceux du n°. 3002 ou 3006 ; matériau de référence certifié.	10993488368	Chimique

Source : UN Comtrade.

Élaboration propre.

2.1.3. Troisième quadrant : Produits en déclin

Dans ce quadrant sont classées les sous-positions que le Pérou a exporté vers l'Union européenne et les sous-positions que l'UE a importé du reste monde. Dans les deux cas, leur croissance a été inférieure à leurs moyennes respectives. Dans ce quadrant, il y a 3 sous-positions du secteur métal-mécanique et 1 sous-position du secteur minéraux. Face à la baisse de la demande de l'UE, ces résultats indiquent que les sous-positions exportées par le Pérou représentent des produits dont l'offre et la demande sont en baisse au sein de l'UE.

Tableau 16. Matrice de classification (2006-2012) - Troisième quadrant

Ranking	Sous-position	Description	Taille du marché	Secteur
14	840820	Moteurs ; moteurs à pistons à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87.	14741308710	Métal-Mécanique
17	740311	Le cuivre ; affinés, bruts, cathodes et sections de cathodes.	13074736030	Minéraux
18	870830	Pièces de véhicules ; freins, servo-freins et leurs parties.	12150425466	Métal-Mécanique
20	840991	Moteurs ; pièces, convenant uniquement ou principalement à des moteurs à pistons à allumage par étincelles (autres que les aéronefs).	11991098719	Métal-Mécanique

Source : UN Comtrade.

Élaboration propre.

2.1.4. Quatrième quadrant : Demande diminuer

Ce quadrant regroupe les sous-positions que le Pérou a exporté vers l'Union européenne avec un taux de croissance supérieur à la moyenne et que l'Union européenne a importé au reste du monde à un taux de croissance inférieur à la moyenne de ses importations. Selon le classement, dans ce quadrant, il y a 3 sous-positions pour lesquelles, le secteur métal-mécanique a la plus forte participation. Cela signifie que face à une demande décroissante de l'UE, le Pérou se développe de plus en plus au sein d'un marché de plus en plus petit.

Tableau 17. Matrice de classification (2006-2012) - Quatrième quadrant

Ranking	Sous-position	Description	Taille du marché	Secteur
3	870899	Pièces et accessoires de véhicules ; n.c.a. dans la rubrique no. 8708.	38388006464	Métal-Mécanique
8	847170	Unités de machines automatiques de traitement de données ; unités de stockage.	19960997542	Métal-Mécanique
19	610910	T-shirts, débardeurs et autres gilets ; de coton, tricoté ou croché.	11995737945	Textile
21	760120	Aluminium ; brut, alliages.	11839737918	Sidérurgie-Métallurgie
22	640399	Chaussure ; n.c.a. dans la rubrique no. 6403, (ne couvrant pas la cheville), semelles extérieures en caoutchouc, matières plastiques ou cuir reconstitué, dessus en cuir.	11702050282	Autres produits
24	847150	Unités de machines automatiques de traitement de données ; unités de transformation autres que celles de l'article no. 8471.41 ou 8471.49, même contenant dans un même boîtier un ou deux des types d'unités suivants : unités de stockage, unités d'entrée ou unités de sortie.	11273883554	Métal-Mécanique

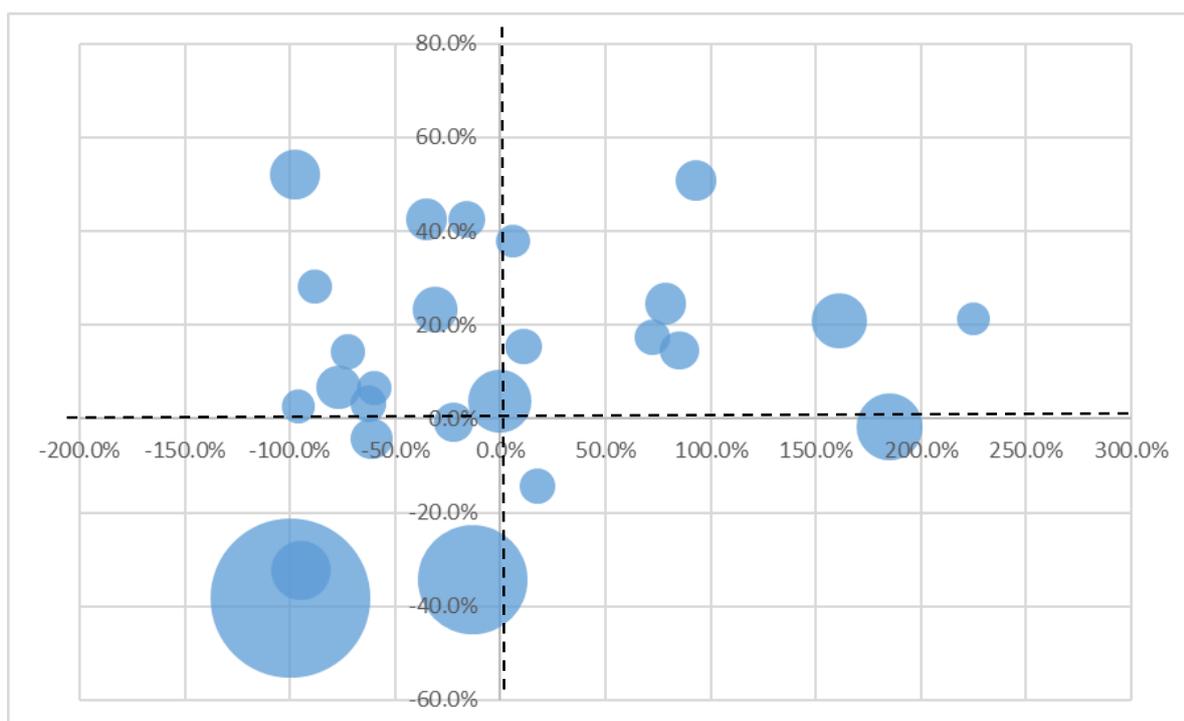
Source : UN Comtrade.

Élaboration propre.

2.2. Matrice de Classification pour le période 2013-2019

Pour élaborer cette matrice, ont été prises en compte les sous-positions exportées du Pérou vers l'Union européenne qui auraient été exportées au moins deux ans au cours de la période de 2013 à 2019. Comme cela a été fait avec le première période, seulement ont été prises en compte les sous-positions exportées vers l'UE qui auraient été exportées, en moyenne, pour plus de 5 000 dollars au cours de la même période d'étude. Pour faire le graphique, la même méthodologie est suivie que pour la première période. La taille du marché, est déterminée par les importations totales de l'UE pour l'année 2019. La séparation des quadrants est la suivante : le taux de croissance moyens des exportations du Pérou le reste monde a augmenté de 1,35% et les importations de l'Union européenne depuis le reste monde ont augmenté de 0,80% dans les deux cas pour le période 2013 et 2019 (représentés par des lignes pointillées). Après ces filtres, le nombre total de sous-positions est de 1191. Pour pouvoir mieux apprécier les résultats (voir figure 8), un classement a été réalisé afin de visualiser les 30 premiers sous-positions¹³ (le classement a été effectué en fonction de la taille du marché).

Figure 8. Matrice de classification pour les 30 principaux marchés (2013-2019)



Source : UN Comtrade. Élaboration propre.

¹³ Les sous-positions 870829, 401110, 730890 et 840991 n'ont pas été incluses dans la figure 8 afin de rendre l'échelle plus visible

2.2.1. Premier quadrant : Opportunités exploitées

Dans ce premier quadrant, il y a 10 sous-positions sur un total de 30 produits sélectionnés (voir tableau 18), dans lequel le plus important est le secteur métal-mécanique (5). Comme pour la première période, ce secteur reste en tête lorsqu'il s'agit de tirer parti de la croissance de la demande de l'UE.

Tableau 18. Matrice de classification (2013-2019) - Premier quadrant

Ranking	Sous-position	Description	Taille du marché	Secteur
6	870829	Véhicules ; parties et accessoires de carrosseries, autres que les ceintures de sécurité.	35961426601	Métal-Mécanique
7	880330	Aéronefs et engins spatiaux ; parties d'avions ou d'hélicoptères n.c.a. dans la rubrique no. 8803.	33479897973	Métal-Mécanique
13	950300	Tricycles, scooters, voitures à pédales et jouets similaires à roues ; voitures de poupées ; poupées ; autres jouets ; modèles réduits (à l'échelle) et modèles récréatifs similaires, fonctionnels ou non ; énigmes de toutes sortes.	18275324441	Métal-Mécanique
15	847150	Unités de machines automatiques de traitement de données ; unités de transformation autres que celles de l'article no. 8471.41 ou 8471.49, qu'ils contiennent ou non dans un même boîtier un ou deux des types d'unités suivants : unités de stockage, unités d'entrée ou unités de sortie.	17777474304	Métal-Mécanique
17	848180	Robinets, robinets, vannes et appareils similaires ; pour tuyaux, viroles de chaudières, réservoirs, cuves ou similaires, y compris les vannes thermostatiques.	15957613121	Métal-Mécanique
18	610910	T-shirts, débardeurs et autres gilets ; de coton, tricoté ou croché.	14149938825	Textile
22	210690	Préparations alimentaires ; n.c.a. dans l'article no. 2106.10	13348385031	Agricole Sidérurgie- Métallurgie
24	730890	Fer ou acier ; structures et leurs parties, n.c.a. au n° 7308	12512882080	et Bijoux
28	330499	Produits cosmétiques et de toilette ; n.c.a. dans la rubrique no. 3304, pour le soin de la peau (à l'exclusion des médicaments, y compris les écrans solaires ou les préparations solaires).	12050517170	Chimique
30	190590	Préparations alimentaires ; produits de boulangerie n.c.a. dans la rubrique no. 1605, même contenant du cacao ; galettes de communion, cachets vides à usage pharmaceutique, galettes à sceller, papiers de riz et produits similaires.	11692740278	Agricole

Source : UN Comtrade.

Élaboration propre.

2.2.2. Deuxième quadrant : Opportunités non exploitées

Selon le classement, dans ce quadrant, il y a 4 sous-positions pour lesquelles, une fois encore, le secteur métal-mécanique a la plus forte participation. Comme pour la

première période, les sous-positions de ce secteur continuent à ne pas profiter des opportunités d'un marché européen en pleine croissance.

Tableau 19. Matrice de classification (2013-2019) - Deuxième quadrant

Ranking	Sous-position	Description	Taille du marché	Secteur
4	870899	Pièces et accessoires de véhicules ; n.c.a. dans la rubrique no. 8708	43284908767	Métal- Mécanique
8	870840	Pièces de véhicules ; boîtes de vitesses et leurs parties.	26024449214	Métal- Mécanique
9	901890	Instruments et appareils médicaux, chirurgicaux ou dentaires ; n.c.a. dans la rubrique no. 9018	21608916489	Autres produits
10	271111	Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux ; gaz naturel liquéfié.	20496167227	Chimique
12	854430	Conducteurs électriques isolés ; jeux de câbles d'allumage et autres jeux de câbles des types utilisés dans les véhicules, les aéronefs ou les navires.	18377814197	Métal- Mécanique
19	711319	Bijoux ; en métaux précieux (à l'exclusion de l'argent) même plaqués ou plaqués de métaux précieux, et leurs parties.	14129571640	Sidérurgie- Métallurgie et Bijoux
20	870830	Pièces de véhicules ; freins, servo-freins et leurs parties.	13955075943	Métal- Mécanique
23	640399	Chaussure ; n.c.a. dans la rubrique no. 6403, (ne couvrant pas la cheville), semelles extérieures en caoutchouc, matières plastiques ou cuir reconstitué, dessus en cuir.	13238857927	Autres produits Sidérurgie- Métallurgie
25	760120	Aluminium ; brut, alliages.	12392714751	et Bijoux
27	901839	Instruments et appareils médicaux et chirurgicaux ; cathéters, canules et similaires.	12125616408	Autres produits
29	620342	Pantalons, salopettes à bretelles et à bretelles, culottes et shorts ; pour hommes ou garçonnets, en coton (non tricotés ni crochetés).	11963972547	Textile

Source : UN Comtrade.

Élaboration propre.

2.2.3. Troisième quadrant : Produits en déclin

Dans ce quadrant, il y a 3 sous-positions du secteur chimique et 2 sous-positions du secteur métal-mécanique. Ce résultat montre que les produits de l'industrie chimique ne connaissent pas une croissance favorable et que, dans le même temps, la demande dans l'UE n'augmente pas non plus.

Tableau 20. Matrice de classification (2013-2019) - Troisième quadrant

Ranking	Sous-position	Description	Taille du marché	Secteur
1	270900	Huiles ; huiles de pétrole et huiles obtenues à partir de minéraux bitumineux, brutes.	269958426694	Chimique
2	271019	Huiles de pétrole et huiles de minéraux bitumineux, ne contenant pas de biodiesel, ni brutes, ni huiles usagées ; préparations n.c.a., contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou d'huiles de minéraux bitumineux ; pas les huiles et préparations légères.	126787070192	Chimique
5	271012	Huiles de pétrole et huiles de minéraux bitumineux, ne contenant pas de biodiesel, ni brutes, ni huiles usagées ; préparations n.c.a., contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou d'huiles de minéraux bitumineux ; huiles légères et préparations.	37352551972	Chimique
14	847170	Unités de machines automatiques de traitement de données ; unités de stockage.	17890405697	Métal- Mécanique
16	840999	Moteurs ; pièces pour moteurs à pistons à combustion interne (à l'exception des moteurs à allumage commandé).	16476751675	Métal- Mécanique

Source : UN Comtrade.

Élaboration propre.

2.2.4. Quatrième quadrant : Demande diminuer

Selon le classement, dans ce quadrant, il y a 3 sous-positions pour lesquelles, le secteur métal-mécanique a la plus forte participation. Ce résultat montre que la demande de l'UE est de plus en plus faible, ce qui représente une contrainte majeure pour les exportations de ces sous-positions du Pérou.

Tableau 21. Matrice de classification (2013-2019) - Quatrième quadrant

Ranking	Sous-position	Description	Taille du marché	Secteur
3	847130	Machines automatiques de traitement de données ; portable, ne pesant pas plus de 10 kg, comprenant au moins une unité centrale, un clavier et un écran.	47667605777	Métal- Mécanique
11	401110	Caoutchouc ; pneumatiques neufs, des types utilisés sur les automobiles (y compris les voitures familiales et les voitures de course).	19106623021	Chimique
21	840820	Moteurs ; moteurs à pistons à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87.	13663928740	Métal- Mécanique
26	840991	Moteurs ; pièces, convenant uniquement ou principalement à des moteurs à pistons à allumage par étincelles (autres que les aéronefs).	12385449360	Métal- Mécanique

Source : UN Comtrade.

Élaboration propre.

2.3. Analyse des matrices de classification pour les périodes 2006-2012 et 2013-2019

L'élaboration des matrices de classification permet de déterminer dans quelle mesure les possibilités offertes sont exploitées dans le cadre des relations commerciales entre le Pérou et l'Union européenne. Pour déterminer l'impact de l'application de l'Accord de libre-échange entre ces deux partenaires commerciaux, il a été nécessaire d'établir deux périodes d'études : une période pré-traité (2006-2012) et une période post-traité (2013-2019). Je vais examiner ensuite les changements qui se sont produits au niveau des secteurs économiques.

Premièrement, dans le premier quadrant où les produits profitent des opportunités du marché il y a un total de 416 sous-positions dans la première période et 415 sous-positions dans la deuxième période. Au cours de la période étudiée, cinq secteurs ont connu une augmentation des produits dans ce quadrant (voir annexe 3), mais c'est le secteur des minéraux non métalliques qui a connu la plus forte croissance (71,4%), puisqu'il est passé de 7 sous-positions dans la première période à 124 dans la seconde, suivi par le secteur métal-mécanique qui est passé de 80 sous-positions à 124, ce qui représente une croissance de 55% ; les autres secteurs qui ont bénéficié de cette augmentation sont : les minéraux (25%), le bois et le papier (20%) et la pêche (12,5%). Les secteurs perdants, c'est-à-dire ceux qui ont réduit leur part dans le premier quadrant, sont au nombre de quatre : sidérurgie-métallurgie (-32%), agricole (-24,6%), chimie (-18,5%) et textile (-7,9%).

Deuxièmement, dans le second quadrant où se trouvent toutes les opportunités qui ne sont pas exploitées, il y a un total de 256 sous-positions dans la première période et 277 sous-positions dans la deuxième période, cette augmentation des opportunités manquées au cours de la période étudiée représente une hausse de 8,2%. Les résultats montrent que trois secteurs ont connu une augmentation des produits dans ce quadrant (voir annexe 3) : la métal-mécanique (76,7%), l'agricole (47,1%) et le bois et le papier (11,1%). Cela signifie que ces secteurs ont connu une augmentation du nombre de produits qui ne profitent pas du marché de l'UE après la signature de l'accord commercial. Les secteurs qui ont affiché un meilleur résultat, c'est-à-dire qui ont réduit leur part dans le deuxième quadrant, sont au nombre de cinq : le secteur minéral qui est passé de 4 sous-positions à 2 ; les autres secteurs sont : la chimie (-45,7%), la pêche

(-20%), la sidérurgie-métallurgie (-18,8%) et les minéraux non métalliques (-8,3%). Il faut préciser que le secteur textile n'a pas connu de changement.

En troisième place, dans le troisième quadrant où se situent les produits en déclin, il y a un total de 169 sous-positions dans la première période et 246 sous-positions dans la deuxième période (voir annexe 3), cette augmentation au cours de la période étudiée représente une hausse de 46 %. Les résultats montrent que sept secteurs ont connu une augmentation des produits dans ce quadrant : le secteur du pêche a connu la plus forte croissance (600%), puisqu'il est passé de 1 sous-position dans la première période à 7 dans la seconde, suivi par le secteur chimique qui est passé de 6 sous-positions à 34, ce qui représente une croissance de 466,7% ; les autres secteurs qui ont souffert de cette augmentation sont : agricole (270%), sidérurgie-métallurgie (36,8%), minéraux (25%), métal-mécanique (17,9%) et textile (3%). Cela signifie que face la demande de sous-positions dans l'UE diminue, l'offre du Pérou connaît également une baisse dans ces secteurs. Les secteurs qui ont réduit leur part dans le troisième quadrant, sont au nombre de deux : minéraux non métalliques (-55,6%) et bois et papiers (-54,5%).

Finalement, dans le quatrième quadrant où la demande de la UE est en baisse, il y a un total de 159 sous-positions dans la première période et 253 sous-positions dans la deuxième période (voir annexe 3), cette augmentation des produits au cours de la période étudiée représente une hausse de 59,1 %. Les résultats montrent que sept secteurs ont connu une augmentation des produits dans ce quadrant : l'agricole (463,6%), la chimie (-300,7%), pêche (-166,7%), minéraux non métalliques (28,6%), sidérurgie-métallurgie (-13,3%), textile (12,8%) et métal-mécanique (5,1%). Cela signifie que face à une demande en baisse dans l'UE, les exportations du Pérou continuent de croître, ce qui génère d'importantes limitations au développement des secteurs économiques à l'avenir. Il faut préciser que les secteurs bois et le papier et minéraux n'ont pas montré de changement.

Selon la base de données Comtrade, en analysant la position du Pérou en tant que partenaire commercial en 2006, la situation n'était pas tout à fait optimale, puisqu'il se trouvait en position 55 (deuxième place par rapport aux autres membres de la CAN), ce résultat s'est amélioré en 2019, où il se trouvait en position 47. Du point de vue du Pérou, la situation est différente, puisqu'en 2006, l'UE était son deuxième meilleur partenaire commercial après les États-Unis et avant la Chine. Cette situation a changé

en 2019, la Chine étant devenue le principal partenaire commercial du Pérou et l'UE son troisième partenaire commercial après les États-Unis.

Les pays de l'UE avec les flux commerciaux les plus élevés avec le Pérou en 2006 étaient : Allemagne (20,2%), Espagne (15,7%), Italie (15,4%) et Pays-Bas (12,4%). En 2019, les principaux pays avec lesquels le Pérou commerce n'ont pas beaucoup changé : l'Allemagne (19,8%), l'Espagne (19,2%), les Pays-Bas (15,4%) et l'Italie (12,3%). Il faut préciser que les Pays-Bas doivent leur place dans ce classement au port de Rotterdam, qui est le principal port d'Europe.

CONCLUSIONS

Le principal objectif de cette étude est d'identifier l'effet de l'accord Pérou/UE sur la structure du commerce (secteurs de l'économie local) du Pérou. Pour atteindre cet objectif, j'ai utilisé des indicateurs commerciaux ainsi que l'élaboration de matrices de classification. Il faut souligner que les études préparées par les entités officielles du Pérou et de l'Union européenne n'ont pas mis en œuvre une analyse comparative, cela limite l'étendue des effets réels d'un ALE dans le domaine strictement commercial.

Dans la première partie, les principaux indicateurs de chaque partenaire commercial ont été identifiés afin de fournir une vue d'ensemble des dimensions des deux économies. Cette analyse interne introductive montre que le Pérou est principalement un pays exportateur de minéraux et que son PIB a connu une croissance moyenne de 4,1% au cours des 20 dernières années. L'UE présente toutefois d'autres données, sa croissance moyenne a été de 1,1 % et la structure de ses exportations est plus diversifiée, puisque ses principaux produits sont des produits manufacturés et chimiques.

Dans la deuxième partie de l'étude, j'ai présenté les résultats des calculs des indices commerciaux pour 2006 et 2019 ainsi que les matrices de classification pour les périodes de 2006-2012 et 2013-2019. En ce qui concerne les indices commerciaux, l'étude des ACR pour le Pérou a révélé que le nombre de sous-positions a augmenté de 12 %, bénéficiant à six (agricole, bois et papiers, métal-mécanique, minéraux non métalliques, pêche et chimique) des neuf secteurs étudiés. Dans le cas des DCR de l'UE, l'étude montre que le nombre de sous-positions a augmenté de 9 %, cela peut être compris comme une augmentation de la tendance de l'UE à importer de nouveaux produits ; le seul secteur qui n'a pas enregistré une augmentation des sous-positions avec un $DCR > 1$ est celui des minéraux non métalliques. Bien que la corrélation entre ACR et DCR n'ait pas changé au cours de la période étudiée, les structures commerciales des secteurs économiques ont évolué.

L'IS pour le Pérou sur le marché de l'UE montre que le nombre de sous-positions a augmenté de 11 %. Les secteurs qui ont enregistré la plus forte augmentation des sous-positions sont : métal-mécanique, l'agricole, minéraux non métalliques et chimique. En ce qui concerne l'IC, les résultats montrent que les structures commerciales du Pérou et de l'UE ne sont pas complémentaires au cours de la période étudiée. Cela est dû au fait que la demande de sous-positions européennes dépasse l'offre de sous-

positions péruviennes, en particulier pour les produits qui nécessitent une plus grande valeur ajoutée.

En ce qui concerne les matrices de classification, les résultats les plus importants par quadrant sont les suivants. Pour le premier quadrant, on peut dire qu'il n'y a pas eu de changement significatif dans le nombre de sous-positions. Toutefois, la structure des secteurs a changé, puisque cinq secteurs (sur neuf) ont bénéficié dans le cadre de l'accord, en exploitant les possibilités offertes par le marché de l'UE : Bois et papiers, métal-mécanique, minéraux non métalliques, minéraux et Pêche. Dans le cas du deuxième quadrant, il y a eu une augmentation de 21 sous-positions, cela signifie que ces secteurs ont connu une augmentation du nombre de produits qui ne profitent pas du marché de l'UE après la signature de l'accord commercial. Trois secteurs ont augmenté leur part dans ce quadrant : Agricole, bois et papiers et métal-mécanique.

Pour le troisième quadrant, on peut dire qu'il y a eu une augmentation de 77 sous-positions. Face la demande de sous-positions dans l'UE diminue, l'offre des sous-positions du Pérou connaît également une baisse. Seuls deux secteurs ont diminué leur part dans ce quadrant : Bois et papiers et minéraux non métalliques. Finalement, dans le quatrième quadrant, il y a eu une augmentation de 94 sous-positions, sept secteurs (sur neuf) ont augmenté leur part dans ce quadrant. Seuls deux secteurs n'ont enregistré aucun changement : Bois et papiers et minéraux.

Ces résultats confirment, d'un côté, qu'en général les flux commerciaux n'ont pas changé de manière significative ; cependant, d'un autre côté il y a des preuves que la structure commerciale du Pérou a subi des changements dans la participation de ses secteurs économiques au commerce avec l'UE. Cette étude considère qu'une matrice de classification devrait être élaborée pour chaque pays membre de l'UE, cela compléterait les résultats, ce qui en ferait un outil puissant pour concentrer les efforts sur les questions de politique commerciale.

BIBLIOGRAPHIE

Abbas, M. (2006). 6. Une économie politique de l'agenda commercial multilatéral. Dans : Pierre Berthaud éd., La question politique en économie internationale (pp. 98-109). Paris: La Découverte. <https://doi-org.sid2nomade-2.grenet.fr/10.3917/dec.berth.2006.01.0098>"

Banque centrale de réserve du Pérou

<https://estadisticas.bcrp.gob.pe/estadisticas/series/>

Comtrade des Nations Unies

<https://comtrade.un.org/data/>

Dirección de Estudios Económicos - Dirección General de Investigación y Estudios sobre Comercio Exterior (2018), « Estudio de Aprovechamiento del TLC Perú – Unión Europea, 5° año de vigencia del TLC »

Eurostat

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/national-accounts/data/database>

European Parliamentary Research Service – EPRS (2018), « Trade agreement between the European Union and Colombia and Peru », Ex-Post Evaluation Unit. Brussels.

European Commission (2012), « Trade Agreement between the EU and Colombia & Peru », Printed in Belgium.

European Commission (2018), « Individual reports and info sheets on implementation of EU Free Trade Agreements », Commission staff working document.

Gallardo, Carlos (2006) « Análisis integral de los flujos comerciales entre el Perú y China con miras a la firma de un acuerdo de alcance parcial »

Institut National de Statistiques et d'Informatique, INEI

<https://www.inei.gob.pe/>

Journal officiel de l'Union européenne, L 354, 21 décembre 2012

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=OJ:L:2012:354:TOC>

La Banque mondiale. Les données ouvertes de la Banque mondiale.

<https://donnees.banquemondiale.org/>

Organisation Mondiale des Douanes, HS Nomenclature 2017 édition.

<http://www.wcoomd.org/en/topics/nomenclature/instrument-and-tools/hs-nomenclature-2017-edition/hs-nomenclature-2017-edition.aspx>

Sanahuja, José et al. (2011). Une Nouvelle Politique de Coopération au Développement de l'Union Européenne avec L'Amérique Latine. Imprimé en Belgique

Secrétariat de l'OMC (2019), Examen des politiques commerciales : Pérou. Organe d'examen des politiques commerciales.

Secrétariat de l'OMC (2019), Examen des politiques commerciales : Union Européenne. Organe d'examen des politiques commerciales.

Université de Manchester, Centre de recherche d'Economic Policy et de DEVELOPMENT Solutions (2009), « EU-Andean Trade Sustainability Impact Assesment »

ANNEXES

Annexe 1 : Indices Commerciaux

Indice des Avantages Comparatifs Révélés (ACR)

L'indice suivant donne une idée de l'efficacité du produit exporté. En fonction du résultat, il est possible d'affirmer que le Pérou possède des avantages comparatifs dans les sous-positions étudiées.

$$ACR_{ih} = \left[\frac{(X_{ih}/X_i)}{(W_{wh}/W_w)} \right]$$

Où,

X_{ih} = Exportations du Pérou de la sous-position h.

X_i = Exportations totales du Pérou.

W_{wh} = Commerce mondial dans la sous-position h.

W_w = Commerce mondial total.

Indice des Désavantages Comparatifs Révélés (DCR)

Cet indicateur vise à identifier les sous-positions dans lesquels l'UE occupe une position défavorable dans le commerce mondial.

$$DCR_{jh} = \left[\frac{(M_{jh}/M_j)}{(W_{wh}/W_w)} \right]$$

Où,

M_{jh} = Importations de l'UE de la sous-position h.

M_j = Importations totales de l'UE.

W_{wh} = Commerce mondial dans la sous-position h.

W_w = Commerce mondial total.

Indice de Complémentarité (IC)

Basé sur le calcul des indicateurs ACR et DCR, cet indicateur mesure la compatibilité des structures commerciales du Pérou et de l'UE.

$$C_{ij} = \sum_h [(ACR_{ih})x(DCR_{jh})x(W_{wh}/W_w)]$$

Où,

VCR_{ih} = Indice des avantages comparatifs révélés du Pérou pour h

DCR_{jh} = Indice des désavantages comparatifs révélés de l'UE pour h.

W_{wh} = Commerce mondial dans la sous-position h.

W_w = Commerce mondial total.

Indice de Spécialisation (IS)

Cet indice montrera s'il existe un niveau de spécialisation du Pérou sur le marché de l'UE.

$$IS_{ijh} = \left[\frac{(X_{ijh}/M_{jh})}{(X_{ij}/M_j)} \right]$$

Où,

X_{ijh} = Exportations du Pérou vers l'UE de la sous-position h.

M_{jh} = Importations de l'UE de la sous-position h.

X_{ij} = Total des exportations du Pérou vers l'UE.

M_j = Importations totales de l'UE.

Note: Les 4 indices ont été obtenus à partir de l'étude de Carlos Gallardo, « Análisis integral de los flujos comerciales entre el Perú y China con miras a la firma de un acuerdo de alcance parcial ».

Annexe 2 : Contenu de l'accord commercial entre le Pérou et l'UE

Titres	Annexes
Titre I : Dispositions initiales	Annexe 1 : Calendrier d'élimination des droits de douane.
Titre II : Dispositions institutionnelles	Annexe 2 : Sur la définition du concept de "produits originaires" et les méthodes de coopération administrative.
Titre III : Commerce des marchandises	Annexe 3 : Dispositions spéciales sur la coopération administrative.
Titre IV : Commerce des services, établissement et commerce électronique	Annexe 4 : Mesures de sauvegarde agricole.
Titre V : Paiements courants et mouvements de capitaux	Annexe 5 : Assistance administrative mutuelle en matière douanière.
Titre VI : Marchés publics	Annexe 6 : Mesures sanitaires et phytosanitaires.
Titre VII : Propriété intellectuelle	Annexe 7 : Listes d'engagements à l'établissement
Titre VIII : Concurrence	Annexe 8 : Listes d'engagements sur la fourniture transfrontalière de services.
Titre IX : Commerce et développement durable	Annexe 9 : Réserves sur la présence temporaire de personnes physiques à des fins professionnelles.
Titre X : Transparence et procédures administratives	Annexe 10 : Points de contact pour le commerce des services, l'établissement et le commerce électronique.
Titre XI : Exceptions générales	Annexe 11 : Compréhension relative à l'alinéa (b) de la définition des "services fournis dans l'exercice du pouvoir gouvernemental" prévue à l'article 152 de l'accord.
Titre XII : Règlement des différends	Annexe 12 : Marchés publics.
Titre XIII : Assistance technique et renforcement des capacités commerciales	Annexe 13 : Listes d'indications géographiques.
Titre XIV : Dispositions finales.	Annexe 14 : Mécanisme de médiation pour les mesures non tarifaires.

Source : Accord commercial entre le Pérou et la Colombie, d'une part, et l'Union européenne et ses États membres, d'autre part.

Table des matières

Avertissement	1
Remerciements	2
Liste des sigles et acronymes	4
Liste des tableaux	5
Liste des figures	5
INTRODUCTION	6
CHAPITRE I : ANALYSE INTRODUCTIVE INTERNE	8
1. Le Pérou et l'Union européenne : contexte général	8
1.1. Pérou	9
1.1.1. Information générale du Pérou	9
1.1.2. Informations commerciales du Pérou	11
1.2. L'Union Européenne	14
1.2.1. Information générale de l'Union Européenne	14
1.2.2. Informations commerciales de l'Union Européenne	16
2. Accord Commerciale entre le Pérou et l'Union Européenne	20
2.1. Contenu et implications d l'Accord commercial	22
2.2. Des études antérieures à l'accord commercial	24
2.3. Des études postérieures à l'accord commercial	25
CHAPITRE II : ANALYSE DES FLUX COMMERCIAUX ENTRE LE PEROU ET L'UNION EUROPEENNE	28
1. Indices du Commerce Extérieur	29
1.1. Indices commerciaux pour l'année 2006	29
1.1.1. Indice des Avantages Comparatifs Révélés (ACR) pour Pérou	30
1.1.2. Indice des Désavantages Comparatifs Révélés (DCR) pour l'UE	30
1.1.3. Indice de Spécialisation (IS) pour Pérou sur le marché de l'UE	31
1.1.4. Indice de Complémentarité (IC)	32
1.2. Indices commerciaux pour l'année 2019	33
1.2.1. Indice des Avantages Comparatifs Révélés (ACR) pour Pérou	33
1.2.2. Indice des Désavantages Comparatifs Révélés (DCR) pour l'UE	34
1.2.3. Indice de Spécialisation (IS) pour Pérou sur le marché de l'UE	34
1.2.4. Indice de Complémentarité (IC)	35
1.3. Analyse des indices commerciaux de 2006 et 2019	35

2.	Matrice de Classification	37
2.1.	Matrice de Classification pour le période 2006-2012	38
2.1.1.	Premier quadrant : Opportunités exploitées	39
2.1.2.	Deuxième quadrant : Opportunités non exploitées	40
2.1.3.	Troisième quadrant : Produits en déclin	41
2.1.4.	Quatrième quadrant : Demande diminuer	42
2.2.	Matrice de Classification pour le période 2013-2019	43
2.2.1.	Premier quadrant : Opportunités exploitées	44
2.2.2.	Deuxième quadrant : Opportunités non exploitées	44
2.2.3.	Troisième quadrant : Produits en déclin	45
2.2.4.	Quatrième quadrant : Demande diminuer	46
2.3.	Analyse des matrices de classification pour les périodes 2006-2012 et 2013-2019	47
	CONCLUSIONS	50
	BIBLIOGRAPHIE	52
	ANNEXES	54

Mots clés : Accord de libre-échange, Pérou, Union Européenne, analyse comparative, indices, matrice de classifications

Résumé

L'ouverture commerciale est reconnue, à l'échelle internationale, comme une politique ayant un intérêt pour stimuler la croissance et le développement économique des pays. Dans ce contexte, la présente étude procède à une évaluation comparative de l'impact de l'accord commercial entre le Pérou et l'Union européenne et notamment sur l'évolution des flux commerciaux des différents secteurs commerciaux. Cette analyse compare ainsi la première période sans accord de libre-échange entre 2006 et 2012 et une période postérieure au traité comprise entre 2013 et 2019. La méthodologie utilisée regroupe le calcul d'indices commerciaux et l'élaboration de matrices de classification des sous-positions. Les résultats démontrent que les flux commerciaux n'ont pas changé de manière significative ; cependant, il y a des preuves que la structure commerciale du Pérou a subi des changements dans la participation de ses secteurs économiques.

Keywords: free-trade agreement, Peru, European Union, comparative analysis, indices, classification matrices

Abstract

Trade openness is recognized internationally as a policy useful to stimulate countries' economic growth and development. In this context, this research provides a comparative analysis of the impact of the Peru- European Union trade agreement and, in particular, on the evolution of trade flows in the different trade sectors. This analysis compares the first period without a free trade agreement between 2006 and 2012 and a post-agreement period between 2013 and 2019. The methodology used includes the calculation of trade indices and the development of subheading classification matrices. The results show that trade flows have not changed significantly; however, there is evidence that Peru's commercial structure has undergone changes in the participation of its economic sectors.